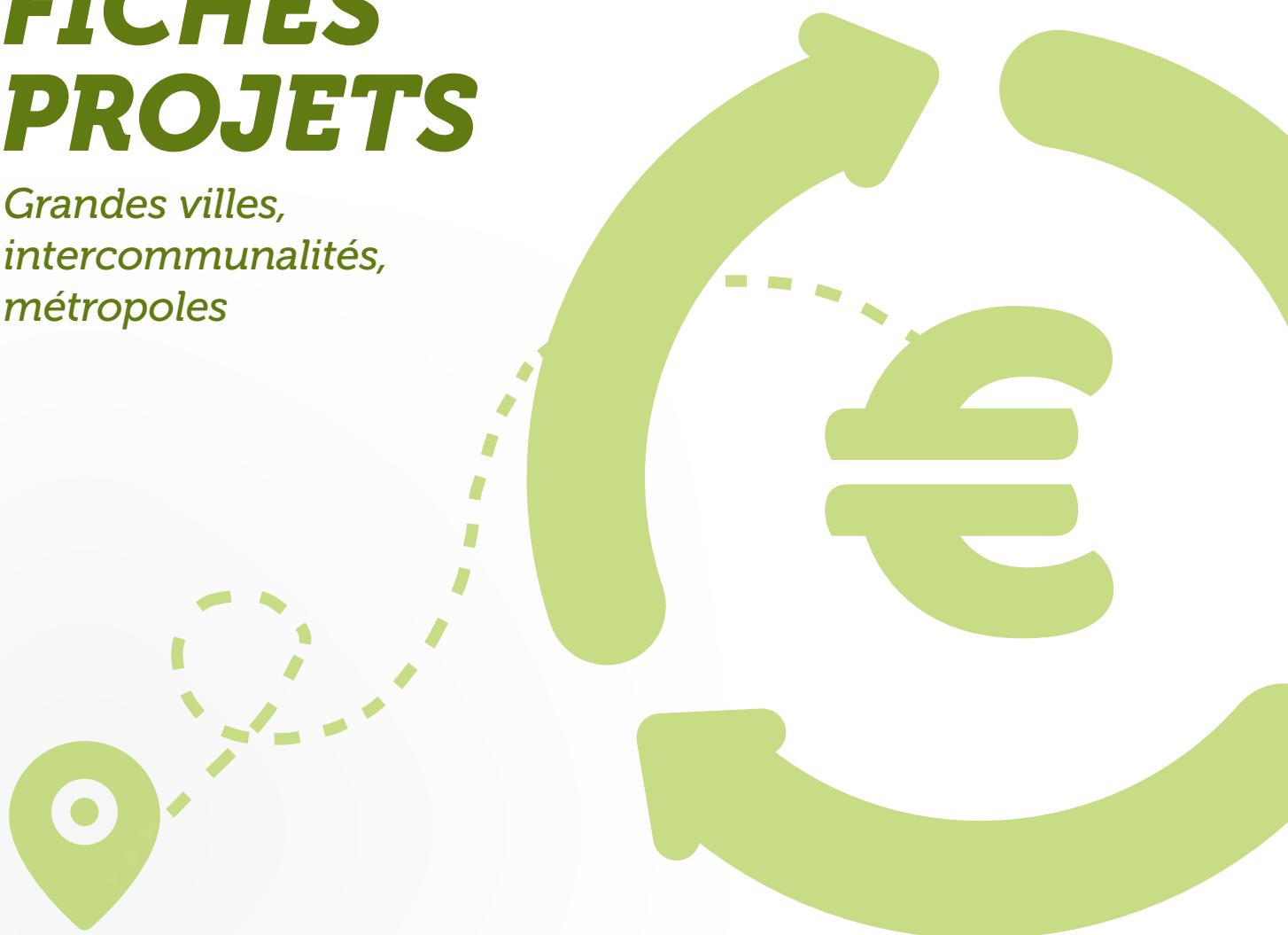


DÉMARCHES TERRITORIALES
D' **ÉCONOMIE**
CIRCULAIRE

FICHES
PROJETS

*Grandes villes,
intercommunalités,
métropoles*



COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Amiens Métropole

Communauté
Intercommunale du Nord
de La Réunion (CINOR)

Communauté d'aggloméra-
tion Pau Béarn Pyrénées

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX

Est Ensemble

Paris Est Marne & Bois

GRANDES VILLES

Ville de Lille

Ville de Paris

Ville de Roubaix

COMMUNAUTÉ URBAINE

Communauté urbaine de
Dunkerque (CUD)

SOMMAIRE

PAR TYPE DE COLLECTIVITÉ

MÉTROPOLES

Métropole
Aix-Marseille-Provence

Dijon Métropole

Grenoble-Alpes Métropole

Métropole européenne de
Lille

Métropole du Grand Lyon

Metz Métropole

Montpellier Méditerranée
Métropole

Nantes Métropole

Métropole du Grand Paris

Rennes Métropole

Métropole Rouen
Normandie

Saint-Étienne Métropole

Eurométropole de
Strasbourg

Métropole Toulon Provence
Méditerranée

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **AMIENS MÉTROPOLE**

 Somme, Hauts-de-France

 178 892 habitant.es en 2020 (518/km²)

 [Site de la communauté d'agglomération](#)



Depuis 2018, Amiens Métropole regroupe 39 communes autour d'un **projet d'intercommunalité particulièrement soucieux des questions environnementales**.

Pendant la mandature 2014-2020, Amiens Métropole s'est engagée dans un plan déchets ambitieux centré sur le recyclage. C'est dans le prolongement de cet engagement que la communauté d'agglomération a été labellisée lors de la seconde vague de l'appel à projet **Territoire zéro déchet, zéro gaspillage** lancé par l'ADEME en 2016. Cette labellisation a permis la **création d'un poste au sein de la direction environnement** chargé de la lutte contre le gaspillage alimentaire, du développement d'une stratégie de réemploi et du lancement du défi zéro déchet auprès de la population.

Suite à une étude de préfiguration qui a permis l'élaboration d'un cahier des charges précis en lien avec l'ensemble des parties prenantes (acteurs économiques, associatifs ou encore issus de la société civile), Amiens Métropole signe un **Contrat d'objectifs déchet économie circulaire** (CODEC) avec l'ADEME en 2020 et devient **l'un des premiers territoires labellisés économie circulaire**.



Matthieu Le Diascorn

Chef de projet Economie circulaire

Direction Métropole

T. +33 (0)7 70 20 34 83

m.lediascorn@amiens-metropole.com

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

En lien avec sa labellisation Territoire zéro déchet, zéro gaspillage, Amiens Métropole a contribué au diagnostic du réseau de restaurants scolaires de la Ville d'Amiens. Grâce à la **mise en régie municipale** de la restauration scolaire depuis 2013, un travail de lutte contre le gaspillage alimentaire a pu être fait efficacement sur l'ensemble des 54 restaurants. Depuis 2017, 20 établissements de restauration scolaire proposant les mêmes menus ont été suivis simultanément pendant un an. Cette large étude comparative a permis la **création d'une base de données conséquente exploitée par la suite pour mettre en place des actions spécifiques** telles que l'aménagement de légumeries. Ainsi, ce travail a permis une **prise en compte du gaspillage alimentaire dans sa globalité** : les problèmes structurels et spécifiques à chaque restaurant ont pu être identifiés.

Un bilan effectué en 2017 estimait le gaspillage alimentaire à **168 tonnes de bio-déchets**, soit un coût de 695 000 euros pour la collectivité.

CONSOMMATION RESPONSABLE

DÉFI ZÉRO GASPI

Depuis novembre 2019, Amiens Métropole a lancé à trois reprises le Défi Zéro Gaspi avec **50, 55, puis 60 foyers** de la communauté d'agglomération. **Accompagnées pendant six mois** par l'association En savoir plus, les familles suivent des ateliers pratiques leur permettant de se former au tri, au compostage, au réemploi mais aussi à cuisiner en réduisant le gaspillage alimentaire ou encore en favorisant la fabrication de produits « maison ». Afin de suivre la progression de chaque foyer tout au long de l'expérience, **tous.les les participant.es reçoivent le matériel nécessaire à la pesée hebdomadaire de leurs déchets**, l'objectif du défi étant d'arriver à une réduction d'au moins 25% de ses déchets à la fin de l'expérience.

Les trois premières éditions ont été un franc succès avec une **diminution moyenne de 40% des déchets**, les déchets recyclables et en plastique étant ceux connaissant la baisse la plus significative : environ 55%. D'octobre 2021 à juin 2022 se tiendra la 4ème édition de ce défi où 100 foyers regroupant des familles, des étudiant.es, ou encore des retraité.es de l'agglomération d'Amiens Métropole se prêteront au jeu de la réduction de leurs déchets avec **deux nouvelles thématiques, à savoir, la consommation d'eau et d'énergie**.

 **Plus d'infos** sur le travail de l'association [En savoir plus](#)

CONSOMMATION RESPONSABLE

Autres initiatives :

Réemploi : mise en place de locaux dédiés dans les déchetteries

BTP : étude sur la valorisation des gravats, unité de récupération et de réemploi de matériels dans les chantiers de déconstruction/rénovation du parc immobilier de la Métropole

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE DU NORD DE LA RÉUNION (CINOR)

 Département et Région d'Outre Mer de la Réunion (974)

 201 366 habitant.es (720/km²)

 [Site de la communauté d'agglomération](#)



La CINOR est un territoire ultramarin, ce qui la rend particulièrement vulnérable au changement climatique et sensible aux questions de préservation des ressources. Depuis septembre 2020, la collectivité a décrété l'**état d'urgence climatique**.

Les préoccupations environnementales étant au cœur des préoccupations de la collectivité, notamment depuis la nouvelle mandature, l'économie circulaire a une place importante dans la stratégie de la collectivité. C'est d'ailleurs la 1^{ère} collectivité d'Outre-mer qui s'est vue décerner la 1^{ère} génération du **label économie circulaire de l'ADEME en août 2020**.

Au vu de ses caractéristiques territoriales, les premiers pas en matière d'économie circulaire se sont faits via la création d'une **station d'épuration des eaux usées** afin de préserver les ressources en eau du territoire. Par la suite, la collectivité a développé des **initiatives portant sur les déchets**. Si la CINOR est très volontaire en matière de développement de l'économie circulaire, son enjeu principal est le manque d'exutoires pour certains types de déchets, ce qui complique les actions de recyclage par exemple. Par conséquent, la collectivité souhaiterait qu'à l'avenir les enjeux territoriaux spécifiques des collectivités d'outre-mer soient mieux inclus dans tous les dispositifs et lois créés par rapport à l'économie circulaire.



Laurie Ledormeur

Chargée de mission contrat objectifs
déchets économie circulaire
laurie.ledormeur@cinor.org ; 02 62 92 57 23

Rachid Razzak

Directeur service environnement
rachid.razzak@cinor.org ; 02 62 92 49 63

STATION D'ÉPURATION « LE PRADO »

C'est une station d'épuration achevée en 2013 qui filtre les eaux usées. Les boues extraites de la filtration des eaux usées, après un processus de traitement en plusieurs étapes (extraction de l'eau, digestion des boues, déshydratation des boues et séchage des boues) sont transformées en engrais agricoles. **Cet engrais est une véritable alternative durable aux engrais importés pour le territoire**, et participe donc à la résilience du territoire. Après un processus de filtration, les eaux usées séparées des boues retrouvent une **qualité « baignade »**, et peuvent être rejetées sans risque pour la faune et la flore marine de l'océan Indien. En l'occurrence, les eaux traitées sont notamment utilisées pour le lavage des équipements publics ou encore l'irrigation des cultures. Cette **station produit également de l'énergie « propre »** grâce à la production de biogaz et au turbinage des eaux traitées, étape essentielle dans la filtration de l'eau. Les toitures du bâtiment sont également équipées de panneaux photovoltaïques et **toute la construction de la station a été pensée pour limiter l'impact environnemental**.

 **Plus d'infos** sur [Le Prado](#)

RECYCLAGE

Autres initiatives :

Énergie : plus d'infos sur [Arbre solaire](#)

Recyclage des biodéchets : plus d'infos sur la [collecte séparée](#)

Prévention : plus d'infos sur l'association [Les petits débrouillards](#)

Zones de réemploi dans les déchetteries : en cours de mise en place sur trois sites


Réparation : Mise en place d'ateliers de réparation des petits matériels électroménagers (dans les bibliothèques, au siège de la CINOR, en bas d'immeuble des bailleurs sociaux) avec une association spécialisée dans le domaine.

RESSOURCERIE LÉLÀ

La CINOR a sur son territoire une ressourcerie, qui propose un exutoire pour certains types de déchets. Il y a 3 associations dans cette ressourcerie : l'APSM, l'ADRIE, TiTang récup qui s'occupent respectivement de récupérer les **déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), meubles et vêtements/tissus**, pour les réparer et les revendre à petits prix.

La ressourcerie sensibilise les particuliers, entreprises et écoles au respect de l'environnement. La CINOR est l'un de ses principaux financeurs. La CINOR accompagne également la CMA (Chambre des métiers de l'artisanat) dans une **démarche de communication et de sensibilisation du grand public**.

A noter également que dans le cadre de l'ECi, **la CINOR a signé plusieurs partenariats** avec : la Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion sur le volet EIT, la CMA sur le volet réparation/réemploi/recyclage, la FRBTP (Fédération Réunionnaise du BTP) sur le volet EIT pour les matériaux du BTP et enfin avec le Département de la Réunion pour développer des projets communs en toute transversalité.

 **Plus d'infos** sur le site grand public www.reparer.re, par la CMA

 **Plus d'infos** sur le fonctionnement

RÉPARATION ET RÉEMPLOI

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

 Pyrénées-Atlantiques ; Nouvelle-Aquitaine

 162 000 habitant.es (470/km²)

 [Site de la communauté d'agglomération](#)



La Communauté d'Agglomération de Pau est une collectivité fondée en 1999 et qui regroupe aujourd'hui 31 communes. **Pendant les quinze dernières années, ses initiatives en matière d'économie circulaire étaient fortement orientées sur la compétence déchets. Elle développe aujourd'hui une démarche dans le domaine qui est davantage structurée**, depuis la réduction des déchets à la source, en passant par le réemploi et le recyclage, et avec un appui à l'innovation. Sa stratégie se structure également autour de l'écologie industrielle, de la conception d'espaces publics et bâtiments intégrant des objectifs d'économie circulaire, ainsi qu'autour de l'agriculture et de l'alimentation.

La Communauté d'Agglomération signe en 2020 un **Contrat de Transition Écologique** avec l'État dans lequel l'économie circulaire occupe une part importante et qui constitue le point de départ de l'émergence de l'économie circulaire dans la collectivité.

Après avoir candidaté au **Label Économie Circulaire de L'ADEME**, la collectivité en a obtenu le 1^{er} palier, ce qui lui permet d'être reconnue territoire engagé dans ce domaine.

Gros pourvoyeur de marchés publics, elle prépare actuellement un **schéma de promotion des achats responsables** comprenant des objectifs forts d'économie circulaire afin de permettre d'enrichir sa prise en compte dans les politiques publiques de l'agglomération. Sa stratégie globale d'économie circulaire s'inscrit dans un objectif plus global de neutralité carbone d'ici l'horizon 2040.



Plan Action Climat Pau Béarn Pyrénées (plaquette, 2017)



Capitale Durable : Initiatives en faveur du climat à Pau et dans l'agglomération (plaquette, 2018)

Thierry Gallerand

Chargé de mission Économie Circulaire
Direction Développement Durable Déchets

t.gallerand@agglo-pau.fr

Mobile : 06 71 47 44 72

Téléphone : 05 59 14 64 30



LA CEINTURE VERTE

Lancée en 2020, la Ceinture Verte est une **coopérative engagée en faveur d'une agriculture durable**, à la fois respectueuse de l'environnement et créatrice d'emploi et de valeur ajoutée pour l'agglomération de Pau. La politique régionale de soutien à l'économie circulaire de la Nouvelle-Aquitaine a contribué financièrement à la réalisation de ce projet.

Alors que trois exploitations maraîchères sont actuellement déjà opérationnelles, la collectivité vise un **objectif de 10 installations par an jusqu'en 2030**. Son rôle est notamment l'accompagnement des maraîchères dans leur installation en recherchant des financements et du foncier agricole (environ 2 hectares), mais aussi des équipements tels que du matériel d'irrigation et des serres. Les terrains sont ensuite loués par des maraîchères expérimentés dans l'agriculture biologique, permettant ainsi **l'expansion d'un marché durable et de proximité** contribuant à l'approvisionnement durable du territoire.

 **Plus d'infos** sur leur [site](#)

APPROVISIONNEMENT DURABLE

Autres initiatives :

Transition énergétique : Fébus, Plan Action Climat, Plan Vélo, cadastre solaire...

Zéro déchets : Zéro Déchet - Zéro Gaspillage, Restaurateurs Zéro Déchets...

Réemploi : Le père Noël fait de la récup', Village Alternatif Emmaüs, kiosque solidaire « Merci Beaucoup », Prêts de composteurs et de broyeurs, atelier Vélos, emballages plastiques scolaires réutilisables...

Sensibilisation & éducation : Cafés Climat et Biodiversité, Défi énergie positive, Écolo en Herbe, Semaine paloise du Développement Durable...

Ville verte : Éco-quartiers, Forge Moderne

INITIATIVES AUTOUR DES DÉCHETTERIES

Avec l'aide des subventions de l'ADEME, la déchetterie de Pau a démarré des travaux de modernisation en septembre 2019 et cherche à **transformer notre vision des déchets**. En plus des mécanismes de valorisation de la matière et de réemploi qu'elle a mis en place, des **collaborations avec des partenaires** ont été engagées, comme celle avec l'association Atelier vélo participatif et solidaire pour la réparation et le réemploi de vélos. Une **exposition permanente** organisée avec des étudiant.es de l'École Supérieure de l'Art des Pyrénées a également permis de rendre ce lieu plus attractif et esthétique.

 **Plus d'infos** sur la [collecte](#) et sur la

RECYCLAGE

RÉSEAU DE CHALEUR

Ce chauffage urbain utilise la chaleur créée par **l'incinération d'ordures ménagères pour alimenter le réseau d'eau chaude sanitaire et le chauffage**. L'objectif est de permettre une véritable valorisation énergétique des déchets et de limiter l'usage des énergies fossiles afin de contribuer à la transition énergétique et d'engendrer des économies pour la collectivité. Le réseau comporte trois chaufferies utilisant des énergies renouvelables et de récupération ainsi qu'une chaufferie de secours fonctionnant au gaz naturel.

Alors que le chantier s'étend sur la période 2020-2023, il compte aujourd'hui **déjà plus de 60 bâtiments raccordés** notamment des établissements publics mais aussi des particuliers, et l'attractivité de son service ne cesse d'augmenter. Elaboré en contrat mixte marché public/DSP, le projet a reçu un soutien financier de l'ADEME, de la collectivité et du FEDER.

 **Plus d'infos** sur le [site](#) du réseau

RECYCLAGE ET APPROVISIONNEMENT DURABLE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

EST ENSEMBLE Grand Paris

 Seine St Denis ; Ile de France

 426 000 habitant.es en 2018 (11 000/km²)

 [Site de la ville \(page économie circulaire\)](#)



Est Ensemble est un territoire très engagé dans l'économie circulaire. **La stratégie de l'EPT a été initiée dès 2015 via le PCAET** (Plan Climat Air Énergie Territorial) où figurait déjà une orientation « soutenir la croissance verte et l'économie circulaire ». Dans le même temps, Est Ensemble était signataire d'un CO-TEC (Contrat d'objectifs territorial Energie Climat) de l'ADEME qui a permis d'élaborer un plan économie circulaire à l'échelle de la collectivité. Dans un souci de transversalité, une articulation fine a été faite avec le CODEC (Contrat d'objectif déchets et économie circulaire).

Les **enjeux de « relocalisation » de l'emploi et de création de circuits d'approvisionnements locaux** sont essentiels dans leur vision de l'économie circulaire afin de s'assurer qu'elle reste un outil qui bénéficie au territoire. L'économie circulaire étant un domaine très vaste, Est Ensemble a identifié **deux filières prioritaires** pour le territoire : le BTP, du fait des nombreuses opérations de construction sur le territoire, et la filière agroalimentaire/agriculture durable.



Plan Économie Circulaire

Stratégie de la collectivité pour la période 2019-2021



Circular Cities Declaration

Lancée en 2020, fédère les villes européennes volontaires autour d'engagements relatifs à l'économie circulaire

Leslie Petitjean

Chargée de mission économie circulaire BTP ; Direction Environnement et Ecologie Urbaine

leslie.petitjean@est-ensemble.fr



Cosima Malandrino

Chargée de mission planification et coordination des plans climat et économie circulaire ; Direction Environnement et Ecologie Urbaine

cosima.malandrino@est-ensemble.fr

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DU BTP

La grande mutation du territoire a incité Est Ensemble à lancer un projet de développement d'une **filière locale d'approvisionnement en matériaux de construction**. Les nombreux chantiers de démolition et de construction des dix prochaines années sont une formidable opportunité de développer des synergies et des échanges entre les acteurs. En 2019, Est Ensemble a mené une **étude de métabolisme urbain**, pour quantifier les démolitions jusqu'en 2025, et les besoins pour reconstruire les différents programmes immobiliers. Il s'agissait d'une manière de faire prendre conscience de la dépendance du territoire aux ressources extérieures. Est Ensemble mène des projets expérimentaux sur la réutilisation de matériaux spécifiques. L'objectif est de **démontrer la valeur ajoutée des projets qui utilisent les principes de l'économie circulaire afin de les généraliser et de les promouvoir à plus grande échelle**. Est Ensemble souhaite également développer des **plateformes de stockage et de transformation de matériaux** (lieux intercalaires entre chantiers de déconstruction et construction) ainsi qu'un **outil numérique** pour mettre en relation l'offre et la demande, pour faciliter et dynamiser ces échanges à l'échelle locale entre acteurs.

 **Plus d'infos** sur la [réutilisation de matériaux](#) dans le projet Youri-Gaga-

APPROVISIONNEMENT DURABLE

Autres initiatives :

Promotion de l'Economie circulaire et de l'ESS : [Est'ploration positive](#)

Friches et urbanisme transitoire : [Temp'O Réparation](#) et sensibilisation à l'usage du vélo en ville : [Cyclofficine](#)

Sensibilisation des habitants : [Le village des éco-solutions](#)

RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE BIODÉCHETS

En partenariat avec le syndicat de traitement des déchets, Est Ensemble a pris les devants sur l'obligation de tri des biodéchets (2025) et lancé **depuis 2017 une expérimentation autour de la collecte des biodéchets** auprès de plusieurs marchés, cuisines centrales et restaurants scolaires situés dans ses neuf villes membres. Un jour de marché engendre jusqu'à une tonne de biodéchets, et la collecte pourrait représenter un volume de 500 tonnes à valoriser comme humus par dégradation naturelle ou comme énergie par méthanisation. Quant aux ménages, une autre **initiative de collecte en porte-à-porte** s'est déroulée à Romainville.

Ces deux expérimentations **complètent la promotion du compostage des biodéchets** qu'Est Ensemble soutient depuis 2012 par le déploiement des composteurs et de formations associées.

 **Plus d'infos** sur le [site](#) de l'EPT

**CONSOMMATION RESPONSABLE
ET RECYCLAGE**

RECRÉER DES SOLS FERTILES GRÂCE AUX TECHNOSOLS

Est Ensemble est confronté au **problème de l'importation de terre végétale** dans ses projets d'aménagement et d'agriculture urbaine. En partenariat avec l'Institut de Recherche et de Développement (IRD), l'EPT a engagé une thèse de recherche (dispositif CIFRE, soutenu par l'ANRT) sur la revitalisation des sols urbains. À partir de terres prélevées sur des chantiers et mélangées à du compost, **les chercheurs étudient la possibilité de recréer des sols**, appelés « Technosols ». Ils analyseront leur fertilité et leur capacité à être utilisés localement en remplacement de la terre végétale.

 **Plus d'infos** sur le [site](#) de l'EPT

ÉCOCONCEPTION

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PARIS EST MARNE & BOIS

📍 Val-de-Marne (94) ; Île-de-France

👤 510 000 habitant.es (9 026/km²)

🔗 [Site de l'EPT](#)



Créé le 1er janvier 2016 dans le cadre de la loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), le Territoire Paris Est Marne&Bois exerce plusieurs compétences à l'échelle intercommunale, telle que la gestion des déchets ménagers et assimilés. **Déjà initiées dans plusieurs communes, les actions de prévention et de sensibilisation sur la réduction des déchets ont été poursuivies et soutenues par le Territoire.** D'autres dispositifs ont vu le jour à l'image du défi « Familles zéro déchet » qui rencontre un franc succès auprès des participant.es.

Porté par les élus de Paris Est Marne&Bois, cet engagement pour la prévention se traduit par l'élaboration d'un **PLPDMA permettant de définir des objectifs de réduction des déchets** en phase avec les obligations réglementaires et les trajectoires préconisées dans le PRPGD d'Île-de-France.

De par l'émergence d'actions portant sur la réduction, le réemploi et le recyclage, le développement de **l'économie circulaire au Territoire s'inscrit désormais dans un axe fort du PCAET**, en témoigne la création d'une ressourcerie sur le futur site de l'éco-déchèterie à l'horizon 2022. En plus du soutien apporté aux acteurs associatifs, Paris Est Marne&Bois souhaite ainsi fédérer à travers ce site vitrine du réemploi, un réseau de partenaires sur l'ensemble des 13 communes.



Jean-Marc Ferron

Chargé de mission Prévention des déchets, Direction des Déchets et de l'Environnement

jean-marc.ferron@pemb.fr

01 84 23 37 09

DÉFI « FAMILLES ZÉRO DÉCHET »

Lancé en 2018, ce dispositif propose un accompagnement aux familles du Territoire qui souhaitent s'engager vers un mode de vie zéro déchet. **Programmés sur une période entre 4 et 6 mois, des ateliers sont animés par la société prestataire Ecocityzen pour sensibiliser aux bonnes pratiques** sur le compostage, la fabrication de produits ménagers et de produits cosmétiques, les alternatives au jetable ou encore le gaspillage alimentaire. Des visites de sites sont également proposées (centre de tri, repair café, ressourcerie, etc.). Plus de 700 familles ont aujourd'hui bénéficié de cet accompagnement avec un résultat très positif : **les participants réduisent en moyenne leurs déchets de 22 à 46 %** entre le début et la fin du défi.

La prestation d'animation assurée par Ecocityzen s'inscrit dans le cadre d'un marché à procédure adaptée à bon de commande. Le dispositif reçoit le soutien de l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

 **Plus d'infos** sur le défi [ici](#)

CONSOMMATION RESPONSABLE ET RECYCLAGE

Autres initiatives :

Réseau Emmaüs présent sur plusieurs villes du Territoire (un service de collecte de dons est assuré les 2e, 3e et 4e samedis du mois à Charenton-le-Pont),

Ressourcerie « Approche » à Saint-Maur-des-Fossés

Dispositif « Les Recyclantes » de l'association Nogent Le Perreux 21

PLATEFORME MARNE & BOIS TROC

Depuis 2017, cette **plateforme d'échanges et de vente entre voisins** permet à l'ensemble des citoyens du Territoire d'accéder à des annonces de dons et de vente d'objets d'occasion ne pouvant dépasser la somme de cinquante euros. En **coopération avec les acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire** (ressourceries, Réseau Emmaüs, repair cafés, etc.) qui ont la priorité sur les ventes déposées dans les dernières 24h, cette initiative promeut l'allongement de la durée de vie d'objets, et ainsi, la prévention de déchets. Perçue comme LeBonCoin local, cette plateforme permet de **renforcer le lien social** entre participants.

Tout comme le défi « Familles zéro déchet », le projet Marne&Bois Troc a reçu le **soutien du SYCTOM**, dans le cadre du plan d'accompagnement 2015-2020, pour la création et la maintenance du site par Eco-mairie, et le lancement d'un plan de communication.

 **Plus d'infos** sur la [plateforme](#)

ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

« LA FORGE », ATELIER MUNICIPAL

Située à Fontenay-sous-Bois, La Forge est un « Fablab » permettant de fabriquer ou réparer des objets et de se rencontrer dans un lieu favorisant le **partage d'outils et de savoirs**. Les salles et machines à disposition offrent un cadre idéal pour mettre en forme les projets des citoyen.nes. La mise en commun de matériels spécifiques permet d'éviter l'achat d'outillage peu utilisé, rallonge la durée de vie des objets et favorise l'apprentissage autonome.

Cet atelier, **mis à disposition par la ville, a été co-financé par l'UE et la Région.**

 **Plus d'infos** sur [La Forge](#)

ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

VILLE DE LILLE

 Métropole européenne de Lille, Nord (59), Hauts-de-France

 233 098 habitant.es (6 755/km²)

 [Site de la ville](#)



Pour la **mandature 2020-2026**, la Ville de Lille a fait le choix de formaliser sa stratégie d'économie circulaire en désignant **pour la première fois un élu chargé de l'économie circulaire**. Bien que les logiques de réemploi et de partage soient **au cœur de la culture lilloise** (la grande Braderie de Lille en est l'exemple le plus flagrant), les démarches circulaires n'étaient jusqu'alors pas nommées comme telles.

La création d'un poste d'élu délégué à l'économie circulaire, en collaboration avec la 1^{ère} adjointe à la transition écologique et au développement soutenable, répond ainsi à un **besoin de coordination des différentes initiatives internes** à la collectivité, développées au sein de nombreux services. L'économie circulaire est abordée de manière transversale par la Ville de Lille qui a pour objectif d'obtenir, grâce à la systématisation de démarches d'économie circulaire, un résultat à la fois social et environnemental. La préoccupation centrale de la collectivité est en effet de **pratiquer l'économie circulaire de manière à ce que les biens et services qui en résultent soient accessibles à tous.tes** et que cette démarche puisse avoir des impacts en termes d'emplois. S'agissant des projets internes à la collectivité, la pratique de l'ECi par les agents est favorisée afin d'inclure chacun.e et de contribuer à rendre l'économie circulaire désirable.

Une **feuille de route** détaillant les objectifs de la Ville de Lille d'ici 2026 est en cours d'élaboration.



Pacte Lille Bas Carbone

dont l'axe « Matériaux bas carbone et Economie circulaire »

Document collégial signé en 2021 par la ville et les acteurs de l'habitat et de l'urbanisme du territoire

Sophie Cadot

Chargée de mission Développement Durable - Déchets

scadot@mairie-lille.fr

03 20 59 57 92



CHARTRE D'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE SES ACTEURS

Dans le cadre de sa **candidature au titre de Capitale verte européenne 2021**, la collectivité a élaboré une charte au travers de quatre saisons **structurant depuis octobre 2018 les actions municipales et l'engagement des parties prenantes en matière de développement durable**. Ainsi, les mois de novembre et décembre sont consacrés aux déchets et à l'économie circulaire. Cinq catégories ont été définies par la Ville : Adultes et Familles, Enfants et Jeunes, Associations et Collectifs de citoyens, Commerces et Entreprises et Collectivités. Pour chacune de ces cinq catégories, les acteur.ices s'y identifiant sont invité.es à déterminer leur niveau d'engagement actuel (débutant, confirmé ou expert), en fonction duquel des engagements leur sont proposés.

Cette **charte personnalisée permet ainsi à chacun.e de participer volontairement à une démarche collective de transition** vers un mode de consommation plus viable.

 **Plus d'infos** sur cette [charte](#)

CONSOMMATION RESPONSABLE

Autres initiatives :

Week-end de la récup et de l'économie circulaire (nov 2018) : une journée dédiée aux acteurs professionnels du territoire (80 partenaires) et à la mise en réseau, une journée consacrée au grand public (1200 visiteurs, des ateliers pratiques, 550kg d'objets redistribués via une gratifieria...)

Sensibilisation des porteur.euses de projet et acteurs relais du territoire à l'économie circulaire (2019/20) : Webinaires (partenariat avec la MRES)

FONCTIONNEMENT DE TROIS VÉHICULES MUNICIPAUX AU BIO-DIESEL ISSU D'HUILES DE FRITURE

Depuis décembre 2016, la municipalité de Lille a signé un contrat de partenariat avec l'entreprise **sociale et solidaire GECO dans le cadre d'un marché public d'innovation**. Cette entreprise de l'ESS créée en 2007 conçoit des solutions pour valoriser les déchets de restauration en circuits courts. Ainsi des **huiles alimentaires usagées collectées auprès des professionnel.les de la restauration et de l'hôtellerie sont transformées en éco-produits**, dont du biodiesel servant à trois véhicules de la Ville de Lille. Depuis mai 2017, une pompe à essence fournissant ce biodiesel a été installée au Centre technique municipal afin qu'un bus scolaire, une laveuse et une balayeuse soient alimentés en carburant vert.

 **Plus d'infos** sur [GECO](#)

APPROVISIONNEMENT DURABLE

SPASER (2019) : objectifs en matière d'achats durables et de promotion de l'économie circulaire notamment des actions visant à Promouvoir l'économie circulaire et prévenir la production de déchet

PLDESS : 10 % des projets subventionnés dans le cadre de l'Appel à Projets permanent 2016-2020 relèvent de l'économie circulaire

Projets soutenus dans le cadre du Budget Participatif Lillois : compostage électromécanique avec les Alchimistes, lombricompostage et prêt de gobelets réutilisables avec l'ESAT Malecot (2018), dressing solidaire avec Fou de Coudre et Brico'ntainer avec Seed (2019)

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

VILLE DE PARIS

 Paris (75) ; Île-de-France

 2,187 millions d'habitant.es (20 641/km²)

 [Site de la ville](#) ; [page économie circulaire](#)



En 2015, la Ville de Paris a lancé sa stratégie ECI avec les **États Généraux de l'économie circulaire**, large concertation citoyenne autour de l'économie circulaire qui a mené à l'élaboration du livre blanc de l'économie circulaire, document regroupant 65 propositions d'actions. Suite à cela le **plan Économie circulaire 2017-2020** a été adopté par le Conseil de Paris, ainsi que deux feuilles de route ECI en 2017 et 2018. La stratégie économie circulaire de la Ville de Paris se veut globale et **intègre l'ensemble des directions de la Ville**. Dans la continuité du plan 2017-2020, cinq filières prioritaires ont été identifiées par la Ville de Paris : BTP/mobilier, consigne, textile, électronique/électroménager et informatique, logistique douce dernier kilomètre.

Par ailleurs, Paris a lancé une [étude](#) pour comptabiliser le nombre d'emplois relevant de l'économie circulaire sur son territoire, qui s'élève à **66 500 ETP en 2016, soit 2,9% du total des emplois parisiens**. Il est estimé que ces emplois génèrent une **valeur ajoutée de 7 milliards d'euros annuelle**. Des études du métabolisme de Paris, lancées en 2014 puis 2019, permettent d'observer les flux de matière, d'énergie et d'eau entrant et sortant du territoire, et de mieux comprendre les besoins et dé-

 **Livre blanc de l'économie circulaire** 2015 ([lien](#))

 **Plan économie circulaire** [Feuille de route](#) et [stratégie](#)

Anita Ravlic

Chargée du pilotage de l'économie circulaire, Dir. des Espaces verts et de l' Environnement
anita.ravlic@paris.fr
01 71 28 50 96

Isabelle Lardin

Chargée de mission économie circulaire et étude des coûts, Direction du Logement et de l'Habitat.
isabelle.lardin@paris.fr
01 42 76 89 28



RÉEMPLOI ET SENSIBILISATION À LA MAISON DES CANAUX

La maison des Canaux est un ancien bâtiment du service de gestion fluviale de la ville de Paris situé sur le bassin de la Villette. Inhabitée pendant une dizaine d'années, elle a été rénovée dans une démarche complète d'économie circulaire suivant 2 phases. Durant la phase 1 en 2017, **95% des matériaux utilisés étaient issus du réemploi et plus de 20 entreprises circulaires et solidaires ont participé au projet.** La maison des Canaux est actuellement dans une deuxième phase de travaux comprenant la réhabilitation du RDC et du sous-sol, la création d'une terrasse, l'amélioration globale de la performance énergétique du bâtiment et la refonte du système de chauffage suivant la même démarche vertueuse : privilège donné à la restauration de l'existant, à l'approvisionnement en matériaux de réemploi et/ou bio-géo sourcé, à la démontabilité des équipements, à l'adaptabilité des aménagements, au recours au low-tech, à la récupération des eaux de pluie, à la végétalisation et à la gestion durable des déchets... ([voir plus](#))

En plus d'être l'une des vitrines de l'économie circulaire, **la Ville de Paris a mis à disposition la maison des Canaux à l'association les Canaux**, qui a pour objectif de développer l'économie circulaire et l'ESS à Paris à travers des conférences, la production de documentation, et l'accompagnement aux jeunes entreprises.

 **Plus d'infos** sur [Les Canaux](#)

TIERS-LIEU DÉMONSTRATEUR

Autres initiatives :

Culture et Économie circulaire : [boîte à outils](#)

Éco. de la fonctionnalité : [Chapelle International](#)
BTP et réemploi : [Caserne de Reuilly](#), [médiathèque Jean Quarré](#)

Recyclage et réparation : [La Textilerie](#)

Incubateur : [Paris & Co](#)

LE QUARTIER DES DEUX RIVES

Dans le quartier des Deux-Rives (XII/ XIIIème arrondissement) la Ville de Paris, en partenariat avec la RATP, a voulu **appliquer le principe de l'écologie industrielle et territoriale à l'échelle d'un quartier d'affaires, en zone urbaine dense.** Aujourd'hui, une trentaine d'acteurs sont fédérés pour essayer de faire changer les pratiques et lancer des initiatives d'économie circulaire et d'EIT dans le quartier. Par exemple, en juillet 2019 puis septembre 2020, une **déchetterie fluviale** a été installée sur le port de Tolbiac pour que professionnel.les et particulier.es puissent y déposer leurs déchets ; la barge (équivalente à 200 camions) rejoint ensuite directement les centres de tri spécialisés. L'expérimentation a montré une réduction de 83% des émissions de CO2 en comparaison avec les modèles routiers classiques.

 **Plus d'infos** sur le [quartier](#) et sur la [déchetterie fluviale](#)

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

PLATEFORME DE RÉEMPLOI À BONNEUIL SUR MARNE

La Ville de Paris a mis en place une plateforme de réemploi à Bonneuil sur Marne, située à 15km du centre de Paris. Cette plateforme de 40 000 m2 sert à déposer, nettoyer et **reconditionner les pavés et bordures de granit issus des chantiers de la capitale** en vue de leur réutilisation. Dans le règlement de voirie de la Ville est inscrite l'obligation pour toutes les entreprises de travaux publics de déposer proprement les matériaux nobles issus de leurs chantiers et de les acheminer sur cette plateforme, ce qui contribue fortement au succès de cette démarche. Aujourd'hui, **50% des granits posés à Paris sont issus du réemploi.**

Plus d'infos sur la [plateforme](#)

APPROVISIONNEMENT DURABLE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

VILLE DE ROUBAIX

 Métropole européenne de Lille, Nord (59), Hauts-de-France

 98 000 habitants (7 400 /km²)

 [Site de la ville ; zéro déchet](#)



Confrontée de longue date à la prolifération des déchets et des dépôts sauvages, la Ville de Roubaix a **d'abord initié une démarche de réduction des déchets**. Première ville de France à répondre à l'appel à projets lancé par le ministère de l'Écologie en 2014 en faveur du « Zéro Déchet », elle a lancé l'année suivante le programme « Famille Zéro Déchet. »

Le succès de **ce premier projet a ouvert la voie à une stratégie plus vaste** d'économie circulaire, et posé les principes de l'action municipale dans ce domaine. L'économie circulaire est conçue comme un outil du développement territorial et de la transition écologique ; elle doit **s'adresser directement aux citoyens** et leur bénéficier tant sur le plan du pouvoir d'achat que de la qualité de vie.

Cette volonté se traduit par une stratégie volontariste de soutien aux acteurs. Il s'agit de **sensibiliser** les citoyens et les entreprises, puis d'**accompagner** les initiatives circulaires.

La Ville de Roubaix souhaite aussi **montrer la voie par son exemplarité**, d'où l'obtention de labels variés (2e étoile de la ville propre, label French Impact, territoire Rev'3...) et le développement d'un grand projet démonstrateur.



Roubaix : territoire démonstrateur de l'économie circulaire.

Un défi écologique et économique pour la ville (2019)



Que fait Roubaix contre le réchauffement climatique ?

Exposition Climat (2015)



Frédéric Minard

5e Adjoint au maire (dév. éco, ESS)

fminard@ville-roubaix.fr

Victor Théry

Chargé de mission INTERREG : EIT

vthery@ville-roubaix.fr

LA MAISON DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE & DU ZÉRO DÉCHET

Début 2019, la Ville de Roubaix lançait un appel à projets pour réhabiliter le Couvent des Clarisses en un **lieu-totem** de l'économie circulaire. Depuis décembre et pour 3 ans, le collectif d'architectes Zerm investit et **rénovent progressivement l'espace dans un esprit low-tech**. Utiliser un maximum de matériaux issus du recyclage, isoler de petits espaces pour éviter les déperditions d'énergie... Autant d'idées pour faire de l'ancien couvent un **démonstrateur de la circularité**.

Le but ? **Accélérer la transition écologique en tirant profit des ressources du territoire** et en favorisant l'émergence de solutions nouvelles. Pour cela, elle accueillera des projets locaux en développement, servira de centre logistique aux associations type AMAP, et organisera des formations, des ateliers ou des temps d'échange à destination de tous.

Fin 2020, le Couvent a d'ailleurs fait partie des « **Maisons POC** » (*Proof Of Concept*) mises en place par la métropole lilloise, alors Capitale du design. L'occasion de mettre en valeur une soixantaine d'objets conçus dans un esprit résolument circulaire, et d'inaugurer ce **tiers-lieu et cluster d'entreprises** en devenir.

 **Plus d'infos** sur le projet «Saisons Zéro» du collectif d'architectes Zerm

TIERS-LIEU DÉMONSTRATEUR

Autres initiatives :

Éducation & sensibilisation : Éco-écoles, forum Natura Roubaix, Festival Zéro déchet, fête de la Récolte...

Ville verte : Verdissement des façades privées, agriculture écologique au cimetière...

Propreté urbaine : World Clean Up Day, verbalisation des dépôts sauvages...

Espaces d'échanges : Club d'entrepreneurs, Groupe des futurs, Groupe des responsables RSE

Projets d'entrepreneuriat « pilote » : Sédimate-rioux, RecyGravats, Etnisi, La vie est belt...



Exposition au Couvent des Clarisses

DÉFI « FAMILLE ZÉRO DÉCHET »

Créé en 2014, ce programme sensibilise les citoyens via des **ateliers citoyens** ; il rassemble aujourd'hui plus de 600 familles. Le « zéro déchet » leur permet d'**économiser jusqu'à 3 000 € par an**. Beaucoup puisent de la fierté dans cette initiative, et certains ont même lancé leur entreprise dans le réemploi. Une fois les citoyens convaincus, la Ville s'est tournée vers les établissements publics et les commerçants, en mettant notamment en place un **label Zéro Déchet**. La démarche puise son succès dans sa capacité à **impliquer le citoyen et remodeler la demande**.

CONSOMMATION RESPONSABLE

UPCYCLE YOUR WASTE

Lancé début 2020, ce nouveau programme est co-financé par l'Union européenne. «Upcycle Your Waste» **propose aux entreprises de réaliser des «audits flux»** pour identifier les synergies potentielles entre les acteurs du territoire. Ce travail vise à rationaliser le tissu productif local, et **complète l'initiative Rev'3** pour une «3ème révolution industrielle» (Hauts-de-France).



Union Européenne : programme de coopération interrégionale INTERREG, Inforegio

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE & TERRITORIALE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

📍 Nord (59), Hauts-de-France

👤 196 000 habitant.es en 2018 (653/km²)

🔗 [Site de la ville](#) ; site [ECi](#)



L'économie circulaire est un sujet qui a fait son entrée sur la communauté urbaine de Dunkerque à travers la politique déchets, face au **constat des retombées économiques locales vertueuses qui pouvaient être motivées par le traitement ou la réduction des déchets sur le territoire industria-lo-portuaire**. Un service dédié ainsi qu'un poste de chef.fe de projet ont ainsi été créés en 2018, pour formaliser un véritable plan d'action économie circulaire. En réalité, la prise de conscience des intérêts offerts par les coopérations entre industriels au niveau des échanges de flux entrants et sortants remonte bien aux années 1980.

Un nouveau **programme « éco-gagnant » a été lancé en 2021**, dans le but de permettre aux citoyens d'avoir des comportements plus vertueux en matière environnementale sous le prisme du pouvoir d'achat. Programmes d'accompagnements à la rénovation énergétique dans l'habitat, anticipation du passage à l'extension des consignes de tri de 2022... sont autant de moyens de **faire entrer l'économie circulaire dans le quotidien des habitant.es** de la CUD tout en rappelant les bénéfices économiques d'actions écologiques à l'échelle individuelle. C'est donc, stratégiquement tout aussi bien que politiquement, un axe de travail et de progrès très attendu.



Marion Philippon

Cheffe du service Stratégie et Economie circulaire, Direction Déchets
marion.philippon@tud.fr ; 03 28 23 69 89

Géraldine Bire

Cheffe de projet économie circulaire
Service Stratégie et économie circulaire, Direction Déchets
geraldine.bire@tud.fr ; 03 61 17 41 97

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Particulièrement novateur à l'époque de sa mise en place, le réseau de chaleur urbain s'est construit sur la valorisation des déchets urbains. Aujourd'hui, **il se distingue par un « nœud énergétique »** qui rassemble le centre de valorisation énergétique qui incinère les déchets industriels, le réseau de chaleur urbain qui utilise le gros de cette énergie, et le raffineur d'huiles Daudruy, situé à proximité de l'incinérateur. **Les chaudières aux graisses végétales de l'industriel servent d'appoint au CVE, tandis qu'en été, ce dernier vend son excédent de production au raffineur.** En sus de chauffer près de 17 000 logements dunkerquois et nombre d'équipements publics, ce nœud énergétique permet des économies à toutes les parties et un verdissement du réseau.

 **Plus d'infos** sur le fonctionnement du [CVE](#)

RECYCLAGE

Autres initiatives :

Avec la MEL, **recyclage des moules** récupérées à la braderie de Lille et à la foire aux huîtres pour en faire des goodies et alimenter le tourisme

Réseau de 8 [Repair Cafés](#)

GIP Euraénergie : Dunkerque Energie Créative ; création d'un [parc d'innovation](#) mutualisant les activités sur l'ECi et l'énergie, accompagnement de projets...

ECOPAL & LA TOILE INDUSTRIELLE DE L'AGUR

ECOPAL est une des premières associations d'écologie industrielle créée en France, aujourd'hui soutenue financièrement par la Communauté urbaine de Dunkerque. **Depuis vingt ans, l'expertise technique et l'activité de coordination et d'animation d'ECOPAL permettent de développer des synergies entre industriels du Dunkerquois.** Cela suppose un travail d'identification des flux entrants et sortants, remarquablement **complémenté par l'agence d'urbanisme** et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR). Celle-ci a développé une « **toile industrielle** » **qui répertorie tous les échanges** entre industriels. Un outil désormais décliné en une vingtaine de toiles thématiques qui fournissent une vue d'ensemble des interdépendances sur le territoire, et une ressource précieuse pour les porteur.euses de projet.

 **Plus d'infos** sur [ECOPAL](#) et sur la [toile industrielle](#) de l'AGUR

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE
ET TERRITORIALE

TRI SELEC

Tri Selec est la **société publique locale exploitant le centre de tri**, remplissant des objectifs aussi bien écologiques que sociaux : chaque année, grâce à lui, 40 personnes retrouvent un emploi sur le territoire de la CUD. Le centre de tri confirme ainsi que **l'activité déchets et l'économie circulaire se prêtent aux requalifications professionnelles et à l'optimisation des coûts**, tout en ayant une incidence environnementale.

 **Plus d'infos** sur [Tri Selec](#)

RECYCLAGE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

 Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse ; Provence-Alpes-Côte-d'Azur

 1 889 666 habitant.es en 2018 (596 /km²)

 [Site de la métropole ; portail métropolitain de gestion des déchets](#)



Au sein de la métropole, la volonté de structurer une stratégie d'économie circulaire est née d'un double constat : la **multiplication de projets circulaires** portés par diverses directions et acteurs, et le **besoin croissant de coordonner l'intervention** de ces Directions sur des projets transversaux par nature.

Un état des lieux technique multi-directions a permis de recenser de nombreux projets communs, et d'identifier les acteurs du territoire utiles au développement de l'économie circulaire. Un **groupe de travail a ensuite été constitué en 2019**, qui associe les techniciens des Directions Déchets, Développement Économique et Achats.

L'équipe commence à initier la **structuration d'une véritable feuille de route** pour le développement de l'économie circulaire, en instance de validation auprès de la Direction Générale. Dans l'attente d'un document transversal, les services de la Métropole s'appuient déjà sur des documents sectoriels (voir ci-dessous) qui organisent la sensibilisation et le soutien aux acteurs. **La Métropole se pose donc en coordinateur**, et travaille à structurer des filières et un modèle économique solide pour développer l'économie circulaire à l'échelle de son territoire.

 **Plan Climat Air Énergie Métropolitain 2020-2025** (synthèse du projet)

 **Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (déc 2019)**
-10 % de DMA d'ici à 2025



Vincent Ochier

Chef de service Plan Prévention & Economie circulaire / Chargé de mission Territoire Zéro Déchet Zéro Gas-pillage

vincent.ochier@ampmetropole.fr

Appel à projets Réemploi Réparation Réutilisation 2020-2024

Par cet appel à projets la Métropole accompagne **des projets de réemploi et/ou réparation et/ou réutilisation** qui concernent les déchets des ménages d'un ou plusieurs territoires d'Aix-Marseille-Provence. Les projets soutenus contribueront à l'objectif d'une **Métropole Zéro Déchet Zéro Gaspillage à l'horizon 2035**.

Ils permettront d'accroître la part d'objets réemployés, baisser le volume de déchets collectés et participer au développement d'une filière créatrice d'emplois.

Les projets soutenus concernent :

Volet 1 : animation et gestion de l'espace réemploi mis à disposition par la Métropole dans les 23 déchèteries concernées.

Volet 2 : développement d'installations et/ou projets innovants permettant de réemployer/réparer/réutiliser les déchets ménagers. Cette action s'inscrit dans l'axe 4-1 "mailler le territoire avec des points pour le réemploi" du Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés 2019-2025.

Les associations et entreprises de l'ESS sont concernées par cette action.

 Plus d'infos [ici](#)

PIICTO, PLATEFORME D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE & TERRITORIALE

La **plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin** (PIICTO) met la densité et la qualité de ses réseaux d'infrastructures au service de l'écologie industrielle et territoriale. Espace industriel-portuaire attractif, catalyseur d'innovation et association multi-acteurs, PIICTO travaille à la production d'énergies renouvelables, et à la réduction et à la valorisation des rejets et émissions industrielles. Forte d'une concentration unique de **dix-huit sites industriels sur 1 200 hectares voués au développement**

UN SPASER POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE EXEMPLAIRE

Rendu obligatoire en 2014 pour les collectivités dont le montant total annuel des achats est supérieur à 100 millions d'euros H.T, le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables insère des clauses sociales et environnementales dans les passations de marchés publics. La métropole marseillaise a fait le choix d'intégrer explicitement les principes de l'économie circulaire à son SPASER, faisant de ses **600 à 700 millions d'euros de commande publique annuelle un véritable levier de la transition**. Sur le plan stratégique, le SPASER fournit aux collectivités **l'occasion d'élaborer un document transversal** qui rassemble les acteurs du territoire autour d'objectifs chiffrés et co-construits. En 2017, la Métropole a fait l'acquisition de 18 **postes de travail issus du réemploi** : une action de sensibilisation et une solution économe.

CONSOMMATION RESPONSABLE

Autres initiatives :

Accélération de projets : AMI Provence Industry'nov, soutien à l'incubateur INCO

EIT : Projet de Territoire Gardanne / Meyreuil

Soutien aux démonstrateurs : ERANOVA, participation au consortium Vasco2

Urbanisme transitoire : soutien à l'association Yes We Camp (ex : projet Foresta, Coco Velten, etc.)

Développement du compostage : mise à disposition de composteurs individuels, installation de composteurs collectifs et mois du compost

de nouvelles énergies, c'est un allié de poids dans le développement du territoire (1 500 emplois directs) ; AMP Métropole accompagne l'initiative depuis ses débuts.

 Plus d'infos sur le [site](#) et cette [plaquette](#)

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DIJON MÉTROPOLE

 Côte d'Or ; Bourgogne-Franche-Comté

 259 087 habitant.es en 2020 (1058/km²)

 [Site de la métropole ; site pour le traitement des déchets](#)



Les premiers composteurs individuels pour les habitant.es ont été mis à disposition par la métropole dès 2000. Depuis, Dijon métropole a fait bien du chemin dans le sens de l'économie circulaire. Lauréate en 2016 du deuxième appel à projets « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » lancé par le Ministère de l'Environnement, **Dijon métropole a signé en 2017 un contrat d'objectif déchets et économie circulaire** (CODEC) avec l'ADEME.

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, la métropole s'est par ailleurs engagée à réduire sa production de déchets de 15% entre 2010 et 2030, et travaille toujours davantage à la **valorisation de ses biodéchets**.

La métropole continue depuis son engagement écologique, et l'économie circulaire trouve sa place dans un nombre croissant de services : valorisation des (bio)déchets, mobilité et transports, écologie industrielle et territoriale (EIT)...

Une attention particulière est portée à la **participation citoyenne**, et des commissions de quartiers permettent aux dijonnais.es de déposer des projets innovants et écologiques sur diverses plateformes.



L'Économie Circulaire, un atout pour mon territoire

Alterre, ADEME, Région Bourgogne Franche Comté ([lien](#))



Emilie Nourrin

Chargée de mission Economie Circulaire à Dijon métropole, service valorisation des déchets

enourrin@metropole-dijon.fr, 03 80 76 39 69,

Service collecte des déchets

collecteselective@metropole-dijon.fr, 08 00 12 12 11

2 STATIONS DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'HYDROGENE VERT

Un système de **production d'énergie verte en circuit court** a été imaginé pour alimenter une flotte de véhicules propres. Avec la station Nord, la production d'hydrogène, fabriqué par électrolyse de l'eau, sera appuyée sur l'électricité "verte" issue du Groupe turbo-alternateur de l'unité de valorisation énergétique.

Cette station de production et de distribution d'hydrogène doit alimenter les bennes à ordures ménagères mais permettra aussi de recharger les véhicules à hydrogène des particuliers et entreprises..

La future station Sud desservira quant à elle, à terme, l'intégralité de la flotte de bus de la métropole.

**APPROVISIONNEMENT
DURABLE**

Autres initiatives :

Tri des Déchets: Site internet [Trions nos Déchets](#), et développement d'une application mobile « Mon Service Déchet »

Énergie Verte: L'Unité de valorisation énergétique est accordée au réseau de chaleur urbain

Recyclage et Réemploi: Marché de Noël du Réemploi pour les adeptes de l'upcycling, ressourceries Emmaüs en déchetterie

DÉPLOIEMENT DES SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉS

Plus de 10 000 appareils individuels à compostage ont été installés depuis 2001 au travers de l'**opération « Composter c'est facile »**. Pour celles et ceux qui préfèrent, des sites de compostage partagés se sont aussi développés dans toute la métropole dijonnaise, à l'initiative des habitants.es auxquels la métropole propose un accompagnement technique ainsi qu'un suivi.

Ces sites, des réels succès, fonctionnent une fois mis en place surtout de manière autonome. **Une carte interactive des sites de compostages partagés** est régulièrement mise à jour sur le site de la métropole.



Carte interactive des [sites de compostage](#)

RECYCLAGE DES BIODÉCHETS

TRAVAIL AVEC LE CROUS

En 2018, la métropole a répondu à l'appel à projet DRAAF ADEME avec le Crous ainsi que l'**association Restau'Co (restauration collective)** pour mettre en place une dynamique autour du tri, de la réduction des déchets, et de la réduction du gaspillage alimentaire.

Restau'Co a reçu le Label « Mon Restau Responsable ». La métropole a ensuite créé un guide méthodologique à destination des autres CROUS de France.

**ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE
& TERRITORIALE**

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

 Isère ; Auvergne Rhone Alpes

 450 000 habitant.es (800/km²)

 [Site de la métropole](#)



La métropole de Grenoble est située au cœur d'un massif alpin, environnement particulièrement menacé par le changement climatique.

L'entrée dans l'économie circulaire a été faite via les différents **programmes de l'ADEME** que la métropole suit depuis longtemps et qui l'ont amenée à progresser dans sa réflexion sur ce sujet. En janvier 2014, la métropole a lancé le PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) et en 2017, elle a adopté son **Schéma Directeur Déchets pour la période 2020-2030** qui contient des objectifs et mesures ambitieuses en matière de réemploi et recyclage des déchets (diminution de moitié des ordures ménagères résiduelles, de 20% des DMA et une valorisation matière des 2/3 des déchets collectés). En 2019, elle a adopté son **Schéma Directeur Réemploi/ Réparation** qui met en œuvre 5 dispositifs innovants pour atteindre les objectifs du SDD.

Aujourd'hui, la métropole de Grenoble a une stratégie d'économie circulaire surtout centrée sur les déchets et travaille pour élargir cette stratégie à tous les pans de l'économie circulaire. Pour cela depuis les dernières élections, **un poste de vice-présidente ESS et économie circulaire a été créé** afin de rendre plus visible cet enjeu et d'engager en parallèle une véritable gouvernance politique sur la question. De plus, Grenoble Alpes Métropole a fait partie des **lauréats 2021 du label ECI de**



Valérie AYACHE-DOUBINSKY

Chargée de mission Economie Circulaire/Déchets professionnels, Direction collecte et traitement des déchets

valerie.ayache-doubinsky@grenoblealpesmetropole.fr

04 76 59 58 35

Rachel DE SOUZA

Responsable mission planification, Direction collecte et traitement des déchets

rachel.desouza@grenoblealpesmetropole.fr

04 57 04 43 65

 **Schéma directeur des déchets 2020-2030** ([lien ici](#))

 **Rapport annuel Déchets urbains 2019** ([lien ici](#))

PLAN ECONOMIE CIRCULAIRE-3R

Grenoble Alpes Métropole souhaite détourner **5000 tonnes de déchets encombrants par an** pour des activités de réemploi et de réparation et structurer cette filière sur son territoire. La Métropole donc a acquis un **site dédié de 8000 m2 de bâtiments**, avenue des Jeux olympiques à Grenoble. Ce lieu regroupera une plateforme de sur-tri et de réparation/réemploi, un tiers lieu dédié à l'anti gaspillage alimentaire ou encore un laboratoire de solutions innovantes pour le réemploi et l'upcycling. Dans le sillage du Schéma Réemploi Réparation, **la Métropole et 9 acteurs de l'ESS** se sont rassemblés pour **créer en 2020 une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) nommée FABRICANOVA**. D'autres acteurs pourront rejoindre cette SCIC qui a vocation à développer de façon collaborative des activités d'économie circulaire et de nouveaux métiers non délocalisables.

Via Fabricanova, Grenoble Alpes Métropole va **soutenir le développement de points de vente de produits réemployés/réutilisés**. Par exemple, du 19 mai 2021 au 24 juillet 2021, Fabricanova propose une sélection d'objets issus du réemploi dans la boutique éphémère [Pop'up République](#) à Grenoble. A terme, le but de cette opération serait d'avoir plusieurs boutiques proposant des produits issus du réemploi.

 [Plus d'infos ici](#)

REEMPLOI-REUTILISATION-REPARATION

Autres initiatives :

Projet multi piliers et renouvellement urbain : [Eclo-sion circulaire au cadran scolaire](#), [Batitec](#)

Approvisionnement durable : « [Le bois](#) »

Préservation de la ressource : [Aquapole](#)

Sensibilisation des habitants ([détails ici](#))

RECYCLAGE DES BIODECHETS

Le tri à la source des déchets alimentaires est très développé à Grenoble Alpes Métropole. La collecte s'effectue en porte à porte, en fournissant gratuitement le matériel nécessaire (bio seau, sacs compostables, guide de tri et bac marron). Mais la métropole propose prioritairement aux habitant.es la solution du compostage individuel et partagé en mettant à disposition gratuitement les composteurs.

En outre, il existe depuis 2008 un centre de compostage qui va être complété par une **unité de méthanisation des biodéchets**. Sa mise en service devrait se faire à l'horizon 2023 et cette usine devrait traiter annuellement **14 000 tonnes de biodéchets et 10 000 tonnes de déchets verts pour une production annuelle de 10 GWH de biométhane** directement injectés dans le réseau de gaz naturel. **6 500 tonnes de compost** seront valorisées en agriculture biologique.

 [Plus d'infos](#) sur les [biodéchets](#) et la [méthanisation](#)

GESTION DES DECHETS

PREAUX A MATERIAUX

En aout 2020, la métropole a expérimenté 3 **préaux des matériaux dans les déchèteries** de Champ sur Drac, Vif et Saint Martin d'Hères, un système de préau des matériaux, c'est à dire un préau où sont déposés et repris gratuitement par les habitant.es ces matériaux pour leur ré usage. Les résultats sont probants : **en moyenne 1 tonne de matériaux a été déposée par mois et 800 kilos de matériaux en sont ressortis**, 97% des personnes l'ayant utilisé sont satisfaites du fonctionnement. Avec l'ENSA-G, la métropole va construire un préau permanent et modulable fait à partir de matériaux réemployés afin de remplacer l'actuel container. Le déploiement de ce nouveau service sur les nouvelles déchèteries est acté.

 [Plus d'infos ici](#)

RÉEMPLOI

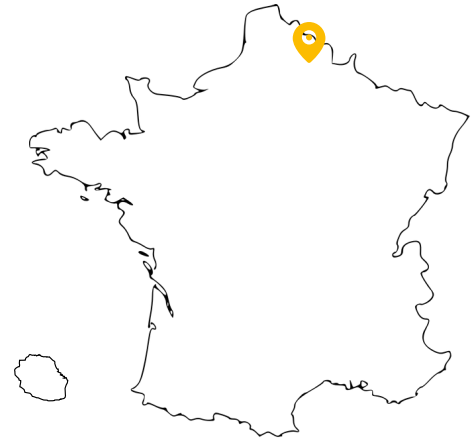
DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

 95 communes depuis 2020, Nord (59), Hauts-de-France

 1 174 270 habitant.es (1 750 /km²)

 [Site de la métropole ; trophées de la mode circulaire](#)



A la limite de la Belgique, mais aussi aux portes de l'Europe du Nord-Ouest, la Métropole européenne de Lille (MEL) a pour voisines des villes précurseurs en termes d'économie circulaire comme Amsterdam ou Bruxelles. **Une chance pour la métropole dont la stratégie ECi structurée depuis 2021 est motivée par les échanges** en matière d'innovation et de flux aussi bien avec les acteurs des 95 communes composant son territoire qu'en dehors de ses frontières.

Marquée par son passé industriel, la MEL est aujourd'hui un **territoire fort de son dynamisme entrepreneurial qui sait se réinventer** en s'appuyant sur ses atouts historiques. Parmi les villes la composant, Roubaix, ancienne capitale du textile, est aujourd'hui pionnière en matière de zéro déchet et de mode circulaire.

Territoire traditionnellement industriel mais aussi largement agricole, la MEL s'est engagée en 2020 dans une démarche alimentaire ambitieuse avec son Projet Alimentaire Territorial, vers une alimentation plus locale, durable et équitable.

 **Délibération PCAET**, février 2021, lien ([ici](#))

 **Déclaration Lille Métropole Circular cities** (Intégration de la démarche *Circular cities* lancée par le réseau européen ICLEI), avril 2021 ([lien ici](#))

Malika Bohem Monnier

Cheffe de projet économie circulaire, direction générale du développement économique et emploi
mbohem@lillemetropole.fr,
03 59 00 17 58 / 06 08 01 13 96



TROPHÉES DE LA MODE CIRCULAIRE

Héritière des grandes industries textiles, la métropole rassemble toujours sur son territoire un **écosystème textile dynamique et complet, réorienté vers l'industrie des textiles innovants**. Au sein d'un site d'excellence de la MEL, le CETI Park, situé sur la commune de Tourcoing, est animé par le Centre Européen des Textiles Innovants (CETI), dans le top 5 des centres techniques mondiaux et dispose d'un démonstrateur de recyclage mécanique de fibres textiles permettant d'accompagner les projets d'économie circulaire des plus grandes marques de la mode. La MEL dispose d'un réseau de plus de 300 entreprises agissant pour la mode durable, d'un tiers-lieu dédié à l'expérimentation du Upcycling, le « Plateau Fertile », à Roubaix, des écoles dont l'ENSAIT qui forme 1 ingénieur.e sur 2 au niveau national, ainsi que d'une chaire de recherche sur la mode circulaire « TEXCARE ». **Forte de cet écosystème, la MEL a organisé en octobre 2020 les premiers « Trophées de la Mode Circulaire »**, un concours national et transfrontalier de l'Eci en direction des porteurs de projets et entreprises de la filière mode en partenariat avec l'ADEME, la région Hauts-de-France, l'Euro-métropole Lille-Kortrijk-Tournai et REV3 et dans le cadre de Lille Métropole 2020, capitale mondiale du design. Plus de 271 candidatures dont 6 trophées, 1 grand prix et 2 coups de cœur ont marqué le succès de cette première édition.

TEXTILES INNOVANTS

Autres initiatives :

Incitation au troc : [Mel-troc](#), vide-grenier en ligne
MEL Makers, avec KissKissBankBank : appel à projets pour entrepreneurs écologiques (2020 : upcycling)
Marché « made in MEL » : événement de sensibilisation à l'écologie avec des producteurs locaux
Green City Accord (commission européenne) (2021)
SEDIMEL : utilisation de co-produits pour la réalisation des ouvrages de [voierie](#).

STRATÉGIE BIOMÉTHANE

Métropole la plus agricole de France ainsi que la plus fortement peuplée, la MEL a construit une politique ambitieuse pour développer la méthanisation sur son territoire. **La métropole possède des équipements pionniers de production de bio-méthane** : un centre de valorisation organique, un ensemble de méthaniseurs produisant du biogaz à partir des boues issues du traitement de l'eau issue de stations d'épuration. En 2030, c'est jusqu'à 15 millions de Nm³ de biométhane qui devrait être produit par an grâce à la valorisation des boues de nouvelles stations d'épuration qui devraient être ajoutées au réseau. En outre, la métropole a lancé en 2019 **le label Eurométhanisation**, un dispositif d'accompagnement et de soutien à la méthanisation ambitieux afin d'accompagner les agriculteur.ices désirant développer des unités de méthanisation. La métropole propose un appui au financement des projets et un accompagnement en ingénierie technique pour faire partager l'expertise du territoire dans ce domaine.

 [Plus d'infos ici](#)

VALORISATION DES DÉCHETS

AUTOROUTE DE LA CHALEUR

A l'issue d'un chantier titanesque de trois ans, les habitant.es de la Métropole européenne de Lille sont depuis début 2021 **chauffé.es grâce à l'énergie renouvelable produite par l'incinération de leurs déchets**. La chaleur circule à travers un réseau urbain souterrain de 20 km permettant d'alimenter l'équivalent de 35 000 foyers. Une énergie doublement durable puisque cette « Autoroute de la chaleur » a permis de fermer l'ancienne centrale thermique qui utilisait jusque-là un charbon en provenance de Colombie.

 [Plus d'infos ici](#)

ÉNERGIE VERTE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉTROPOLE DU GRAND LYON

 Rhône (69) ; Auvergne Rhône Alpes

 1 402 326 habitant.es (2 621/km²)

 [Site de la métropole](#)



Avant d'être labellisée « territoire zéro déchet, zéro gaspillage », la métropole de Lyon a commencé à s'engager dans l'économie circulaire par des **actions individuelles avec la création d'un programme local de prévention des déchets d'abord basé sur le volontariat** et maintenant obligatoire. D'autres actions circulaires étaient portées par différents services, comme une **étude** sur le diagnostic de **l'empreinte matérielle de la métropole**, initiative innovante portée par le service écologie.

Entre 2017 et 2019, via la labellisation TZDZG, la Métropole de Lyon a structuré sa stratégie d'économie circulaire avec l'adoption d'une [délibération cadre](#). Cette délibération prévoyait **5 axes d'intervention** : (1) *mettre en œuvre et anticiper les bonnes pratiques de prévention et de gestion des déchets*, (2) *soutenir des porteurs de projet d'économie circulaire*, (3) *mobiliser les territoires et les filières*, (4) *appliquer l'éco-exemplarité aux déchets de l'institution et aux achats publics*, (5) *animation d'une « communauté Économie Circulaire, Zéro Gaspillage »*.

A partir de 2020, la Métropole de Lyon s'est inscrite dans la continuité de cette dynamique avec la signature d'un nouveau **contrat d'objectif déchets et économie circulaire avec l'ADEME**. L'élection d'un nouvel exécutif EELV, en particulier Emeline Baume, 1ère Vice-Présidente en charge de l'économie et spécialiste de l'économie circulaire, a fortement accéléré la démarche. L'économie circulaire bénéficie d'un portage politique fort et est pensée comme



Orientations stratégiques du plan d'action économie circulaire, zéro gaspillage. Délibération du conseil métropolitain



Guide des acteurs de l'économie circulaire. Annuaire des acteurs de la métropole ([lien ici](#))



Emeline Baume

1ère vice présidente à l'économie, emploi, commerce, numérique et commande publique

Laureline Bourit

Chef de projet Economie Circulaire
lbourit@grandlyon.com
04 78 63 46 90

[Annuaire économiques de la métropole](#)

AccOMPAGNEMENT ET SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS

La métropole a identifié **75 projets** d'économie circulaire et accompagné individuellement **17 de ces projets par des subventions** (soutien financier de 80 000€ la première édition, 250 000€ la deuxième pour des aides variant de 4000 à 45 000€/projet) et des **misés à disposition de locaux de façon temporaire** (150 000€ de travaux sur le patrimoine métropolitain). Parmi les 17 initiatives retenues :

Minéka est une association du Grand Lyon. C'est une ressourcerie du bâtiment qui fait du conseil auprès de professionnels afin de leur permettre d'intégrer des matériaux issus du réemploi dans leurs projets de construction. Grâce à l'AMI "Territoire zéro déchet zéro gaspillage" l'association bénéficie d'un local temporaire de 400m² à bas coût pendant 3 ans. Actuellement, l'association peut rester dans ces locaux pour encore 18 mois.

Techtera est un pôle de compétitivité de la région lyonnaise sur la filière du textile, soutenu par la Métropole du Grand Lyon. Ce pôle réalise plusieurs missions sur toute la filière textile et s'engage notamment dans le recyclage et l'approvisionnement durable du textile. Par exemple, en 2018, le pôle a été sélectionné pour l'organisation de la journée « Chutes, on recycle ! » via **l'AMI de la métropole**, recevant une subvention de 8000 euros. Le but de cet évènement était de réunir les industriels du textile et les designers afin de trouver un moyen de valoriser les chutes de production textile qui représentent plus de 10% de la production textile. Plus de 100 acteurs de la filière textile ont participé à l'évènement.

 **Plus d'infos** sur [Mineka](#), [Techtera](#), et

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

SOUTIEN À L'INDUSTRIE CIRCULAIRE

Création d'un **fonds dédié à l'amorçage industriel à impacts positifs des entreprises**, en partenariat avec la métropole de St Etienne. L'objectif de ce fonds est d'apporter une **solution de financement à des industries innovantes débutantes**. En effet, la phase d'amorçage industriel est une phase qui nécessite de gros moyens financiers dont ne disposent pas forcément ces industries. Le fonds va financer les phases de pré-industrialisation de **80 à 100 jeunes industries sur une durée de 12 à 14 ans**. La métropole lyonnaise devrait d'abord investir 17 millions d'euros dans ce fonds d'une enveloppe totale de **60 millions d'euros**.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES CIRCULAIRES

La métropole lyonnaise développe un **programme de formation** dédié à la création d'entreprises en économie circulaire, la première année cela concernera **10 entreprises en création et 5 en croissance**. Elle souhaite également créer des **Halles de l'économie circulaire** (projet à 5 millions d'euros) pour pouvoir louer aux entrepreneurs de l'économie circulaire des **locaux inférieurs au prix du marché au démarrage du projet**. Cela serait une grande aide pour les jeunes entrepreneurs de l'économie circulaire car le foncier a tendance à être rare et cher pour des jeunes entreprises.

 **Plus d'infos** sur le [plan de relance](#)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Autres initiatives :

Développement de l'innovation : [l'Appel des 30 Recyclage des biodéchets](#) : installation de sites de compostage dans les quartiers et les écoles
Bourse de matériaux du BTP, « bon coin » du matériel professionnel sur le marché public d'achats de gants

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

METZ MÉTROPOLE

 Moselle (57), Grand Est


 225 370 habitant.es (736 /km²)

 [Site de la métropole \(valorisation des déchets, label éco-défis\)](#)



Metz Métropole est une collectivité dont l'origine remonte à 1975, à l'époque où elle se nommait encore District de l'agglomération messine et ne comptait que 8 communes. Devenue une communauté d'agglomération en 2002, la collectivité acquiert le statut métropolitain en 2018 et regroupe aujourd'hui 44 communes. **Lauréate de l'appel à projet Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage en 2015, Metz Métropole rédige un Contrat d'Objectifs Déchet Economie Circulaire en 2016** dont les thèmes d'intervention relèvent quasi-intégralement de sa compétence déchets. En 2018, la métropole est désignée lauréate de l'appel à projet Économie Circulaire - nouvelles approches économiques de l'ADEME et confirme son engagement dans des démarches d'économie circulaire principalement orientées vers la gestion et la prévention des déchets.

Ces actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, de développement du compostage individuel ou encore de réemploi s'inscrivant dans une logique circulaire sont notamment reprises dans le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2018-2023. Depuis 2020, la métropole développe aussi des démarches d'écologie industrielle et territoriale et s'engage dans l'écriture d'un Contrat d'Objectifs Territorial Energie Climat afin de formaliser l'ECi de manière plus transversale dans la stratégie métropolitaine.

 **Plan Climat Air Energie Territorial de Metz métropole** (adopté en 2015, en cours de révision), lien [ici](#)

 **Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2018-2023 de Metz métropole** lien [ici](#)

Gwendoline Cuny

Chargée de mission Écologie Industrielle et Territoriale, Mission Transition Énergétique

gwcuny@metzmetropole.fr, 03 57 88 34 49

Maxime Grudenik

Responsable Prévention et valorisation des déchets

mgrudenik@metzmetropole.fr



HAGANIS - RÉGIE AUTONOME DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

HAGANIS est un établissement public créé au 1er janvier 2002 afin d'assurer le traitement des déchets de l'ensemble des particulier.es et professionnel.les de la métropole messine. Cette régie opérationnelle de Metz Métropole est l'organe compétent en matière de traitement des déchets et d'assainissement pour le compte des 44 communes membres. Chargée de la gestion et de l'exploitation technique et commerciale des outils industriels nécessaires à ces deux missions, **HAGANIS fait référence au niveau national grâce à la performance énergétique de son Unité de Valorisation Énergétique** qui était de 94,9 % en 2020. Celle-ci contribue notamment à la production de chauffage urbain et d'électricité.

Pour l'année 2021, **Metz Métropole s'est fixée comme objectif de moderniser son unité de tri des matériaux** afin que celle-ci puisse, dès 2022, réceptionner l'ensemble des emballages et contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de tri et de recyclage.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Autres initiatives :

Gestion de proximité des biodéchets : mise à disposition de composteurs individuels, en pied d'immeubles et en établissements, installation de sites de compostage de quartier, opération de broyage des sapins de Noël dans les communes ;

Lutte contre le gaspillage alimentaire : déploiement d'un projet « zéro gaspi à la cantine » et promotion de la pratique du « gourmet bag » (doggy bag à la française) ;

Prolongement de la durée d'usage : soutien au développement et à la pérennisation d'une filière de réemploi des livres, développement d'une filière de réemploi/recyclage des textiles, linges de maison et chaussures (TLC), mise en place de collecte « zéro gaspi » en déchèteries ;

LA PLATEFORME DE TROC BARTERLINK

Depuis septembre 2020, Metz Métropole a mis en place un partenariat avec BarterLink, **une entreprise de mise en réseau d'entreprises autour du partage de ressources**. Barterlink permet ainsi à l'ensemble des entreprises et associations de la métropole d'accéder gratuitement à ce « réseau de ressources ». Le principe de ce réseau est de **mettre en lien tous types de structures et d'acteurs économiques afin que ceux-ci puissent partager avec d'autres des éléments qui peuvent leur servir** tels que le surplus de production ou le reste de matériaux, valorisant des ressources sous-employées. L'échange sur BarterLink se fait via une monnaie dédiée : le Link, dont le cours est égal à celui de l'euro.

L'engagement de la métropole dans ce projet vise à favoriser les échanges locaux tout en permettant aux entreprises du territoire de préserver leur trésorerie. Ce système de troc entre professionnel.les représente un tremplin pour le développement de la stratégie d'ECi de Metz Métropole, permettant ainsi la mise en contact des différents entrepreneur.es du territoire et le lancement de nouveaux partenariats.

 **Plus d'infos** sur [BarterLink](#)

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Accompagnement des professionnels volontaires dans un programme de réduction de leurs déchets : diagnostic, soutien à l'élaboration d'un plan d'actions et à sa mise en œuvre ;

Production de graves recyclées réutilisables en travaux routiers à partir des déchets inertes des déchèteries, rarement valorisés ;

Production d'un gypse recyclé issu des déchets de plâtre à destination des industriels produisant des plaques et carreaux de plâtre, en substitution du gypse naturel.

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

 Hérault (34), Occitanie

 480 000 habitant.es en 2018 (1 141/km²)

 [Site de la métropole](#)



La métropole montpelliéraine fait ses premiers pas en matière d'économie circulaire, mais de grandes avancées se profilent avec le portage politique offert par un **nouvel exécutif, résolu à faire de Montpellier Méditerranée Métropole un territoire « zéro déchet »**. Une ambition qui nécessite un profond changement de paradigme et d'organisation, et fournit un point de départ solide à l'élaboration d'une stratégie d'économie circulaire.

Si le territoire a noué de longues dates des partenariats avec le monde de l'enseignement et de la recherche et avec les entreprises du territoire, **la collectivité s'attelle maintenant à la structuration d'un écosystème public-privé durable.**



Chloé Perreau

Directrice de missions Veille Innovation Partenariats
Département Services Publics de l'Environnement et des Transports
c.perreau@montpellier3m.fr

Karl Abraham

Directeur Adjoint, Direction Prévention et Gestion des Déchets
Département Services Publics de l'Environnement et des Transports
k.abraham@montpellier3m.fr

Juliette Roulle

Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire et Responsabilité Sociétale des Entreprises
Direction du développement économique, de l'emploi et de l'insertion
j.roulle@montpellier3m.fr

OC'CONSIGNE

La métropole accompagne Oc'consigne, association de préfiguration d'une Société Coopérative qui fédère les acteurs de la filière des emballages en verre pour réintroduire la pratique du réemploi. Une initiative résolument durable puisque d'après l'ADEME, la consigne locale peut réduire jusqu'à 85% l'impact environnemental des emballages. La collectivité leur apporte un soutien protéiforme : des financements (40 000 € d'investissement promis dans le budget primitif 2021), du conseil, et des mises en relation avec les fabricants et distributeurs de bouteilles.

 **Plus d'infos** sur [Oc'Consigne](#)

**ALLONGEMENT DE
LA DURÉE D'USAGE**

Autres initiatives :

Boucles locales d'alimentation : [BOCAL](#), plateforme de vente de produits locaux, de saison et de qualité ; [Loop Eat](#), service de livraison de repas adossé à un système de consigne)

Soutien aux entreprises : développement d'un Circular Business Model dans le cadre programme Jump In Création du BIC

Sensibilisation & réduction des déchets : campagne « [Famille Zéro Déchet](#) » ; dispositifs de compostage dans les zones d'habitat collectif, association [Compostons](#)

Réemploi et BTP : [Capronis](#), plateforme de conseils en ligne, [Montpellier ReBuilding Center](#) (MRBC) (réemploi de second œuvre)

Réemploi et réinsertion : compagnons bâtisseurs, [ERCA/GAMMES](#), [ENVIE](#), [ECOSEC](#)

PLATEFORME RÉGIONALE CYCL'OP

Pour s'orienter dans son développement, la métropole a rejoint Cycl'op, la plateforme des acteurs de l'économie circulaire en Occitanie. Un vivier d'actualités et de bonnes pratiques porté conjointement par l'INEC et le CIRIDD, à l'image des plateformes du même type implantées dans d'autres territoires (Grand Paris, PACA, Normandie...).

 **Plus d'infos** sur [Cycl'op](#)

PARTAGE DE BONNES PRATIQUES


MAGIC PALLET, MY SPORT MARKET : DES ENTREPRISES CIRCULAIRES INCUBÉES PAR LA MÉTROPOLE

La métropole est forte de son propre incubateur d'entreprises, le BIC (Business & Innovation Centre). Cette structure lui permet d'accélérer le processus de création d'entreprises innovantes et durables.

Récemment, le BIC a accompagné Magic Pallet dans sa création, sa levée de fonds et son développement. Cette entreprise est la première plateforme d'échange de palettes en Europe et a permis d'éviter plus de 1,2M de km effectués en camions depuis sa création.

Le BIC a également accompagné My Sport Market, une plateforme de vente en ligne d'articles de sport invendus, en l'aidant notamment à préparer une levée de fonds.

 **Plus d'infos** sur [Magic Pallet](#) et [My Sport Market](#)

 **Plus d'infos** sur le BIC, l'incubateur de la métropole

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

NANTES MÉTROPOLE

 Loire Atlantique (44), Pays de la Loire, 24 communes

 656 275 habitant.es (1254 hab. /km²)

 [Site de Nantes Métropole](#) ; [dossier de presse ADEME](#)



Au 1er janvier 2015, l'intercommunalité nantaise acquiert le statut de métropole et regroupe aujourd'hui 24 communes autour d'un projet métropolitain ambitieux en matière de transition écologique. En 2013, Nantes Métropole est **lauréate du label Capitale verte de l'Europe et développe dès l'année suivante une politique d'économie circulaire**. Dans le cadre de l'appel à projet Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage de l'ADEME, la métropole signe un Contrat d'objectif déchets économie circulaire (CO-DEC) en 2014, puis un Contrat d'objectifs territoire énergie (COTEC) en 2016 et enfin un Contrat territorial de développement des énergies renouvelables et thermiques (COTER) en 2019.

Dans le prolongement de sa collaboration avec l'ADEME, Nantes Métropole conduit avec l'aide d'un cabinet de conseil un diagnostic précis du territoire métropolitain pointant ses atouts et ses enjeux liés à l'ECi. A l'issue de cette étude, **trois boucles stratégiques** ont été mises en évidence : **les biodéchets, le BTP et le réemploi et la réparation d'objets du quotidien**. Sur la base de ces trois domaines, la



Programme territoire zéro déchet zéro gaspillage (février 2018, [lien ici](#))



Programme alimentaire Nantes Métropole (janvier 2018, [lien ici](#))



Feuille de route économie circulaire (janvier 2018, [lien ici](#))



Eric Provost

Chef de projet Économie circulaire
Direction du Développement économique responsable
Tél. +33 6 75 29 92 71
eric.provost@nantesmetropole.fr

RECYCLAGE DES BIODECHETS

Au sein de son PAT élaboré en 2018, Nantes Métropole s'est fixé pour objectif, avec ses partenaires de la Chambre d'agriculture, de l'IUFN et Terres en villes, de tendre vers une alimentation locale, durable et accessible à tous. En complément, la métropole a élaboré une feuille de route stratégique regroupant huit grands engagements.

C'est dans ce cadre que la métropole soutient financièrement des associations et start-ups locales proposant des services innovants comme **le compostage partagé pour les particuliers ou bien la collecte de biodéchets en vélo pour les professionnels**. D'ici deux ans, Nantes Métropole prépare la mise en place d'un système global de collecte et de valorisation des **70 000 tonnes de biodéchets par an** générés sur le territoire.

 **Plus d'infos** sur [Compostri](#), [Les Alchimistes](#) et [La Tricyclerie](#)

GESTION DES DECHETS

CREATION DE POSTE

Afin de permettre aux ressourceries de la métropole de s'inscrire dans un modèle économique viable, la collectivité finance une réflexion en profondeur à travers un **poste d'ingénieur.e chargé.e de la mise en réseau des différentes ressourceries**.

L'idée est de permettre aux ressourceries de **mutualiser leur logistique** (espaces de stockage, de réparation, de vente ainsi que la collecte d'objets). Au-delà de l'intérêt économique propre à la mutualisation, celle-ci permet aussi la concentration, et donc l'optimisation des ressources.

L'objectif est de penser le réemploi au sein de Nantes Métropole de manière globale. Bien que l'activité en elle-même des ressourceries s'inscrive dans une démarche d'économie circulaire, il est important que l'organisation de ces structures soit réfléchie de manière à limiter l'utilisation de

ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

PIRMIL LES ISLES, LA VILLE NATURE

Située sur les communes de Nantes, Rezé et Bouguenais, cette « ville nature » accueillera **3 300 logements**, des nouveaux équipements et services publics ainsi qu'une nouvelle ligne de tram. Porté par Nantes Métropole Aménagement en partenariat avec le cluster régional de l'écoconstruction Novabuild et le soutien de l'ADEME, ce projet d'aménagement et de transition écologique est fondé sur la **méthode « 5 pas de côté »**, développée sur mesure par la NMA : « Vivre avec la Loire, ses risques et ses écosystèmes, Fabriquer des paysages en transition, Réduire l'impact de la mobilité par la programmation, Déclencher les filières de la transition et Pouvoir vivre de façon durable ».

Ce recul choisi par l'équipe de maîtrise d'œuvre incarne une **démarche d'économie circulaire labellisée par l'ADEME**. Il s'agit en effet d'**inscrire le projet urbain dans son environnement naturel** (bord de Loire) en s'attachant à réduire au maximum l'impact de la mobilité (mutualisation des places de stationnement via plateformes numériques) et en favorisant l'autonomie énergétique de la zone d'aménagement. Dans cette même logique de respect de l'environnement, de nombreux matériaux naturels sont utilisés dans la construction (bois, paille,

ECOCONCEPTION



Friche culturelle d'urbanisme transitoire à Pirmil-les-Isles

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

 Ile de France

 7,2 millions d'habitant.es (8 600/km²)

 [Site de la métropole ; site économie circulaire](#)



Depuis sa création, la Métropole du Grand Paris (MGP) appréhende le concept de l'économie circulaire comme un **levier au développement économique durable**, permettant de créer des activités, de l'emploi et de la valeur ajoutée socio-économique et environnementale locale.

Cette politique s'est d'abord matérialisée via une **phase d'acculturation et de fédération des parties prenantes** (EPT, communes, acteurs économiques). Aujourd'hui, la métropole se dote d'un diagnostic consolidé via une **étude de métabolisme urbain** et renforce son engagement opérationnel auprès des collectivités et des acteurs économiques.

L'économie circulaire a par ailleurs vocation à être **pleinement prise en compte au sein des autres directions** de la MGP : Achats, Investissements, Aménagement, Cohésion territoriale, etc.

La MGP agit également sur la **sensibilisation des citoyen.nes** en promouvant des pratiques de consommation plus responsables tout en soutenant l'émergence d'une offre de biens et services répondant aux aspirations des consommateur.rices.



La Métropole du Grand Paris fédère pour un Grand Paris Circulaire (plaquette, 2019, [lien ici](#))



grandpariscirculaire.org : la plateforme numérique métropolitaine de l'économie circulaire (plaquette, 2019, [lien ici](#))

Adrian Deboutière

Chargé de mission Economie circulaire et Animation territoriale

Direction de l'Attractivité, du Développement de l'Économie et du Numérique

adrian.deboutiere@metropolegrandparis.fr

01.83.81.25.08



MÉTABOLISME URBAIN ET PLAN DES PLATEFORMES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Lancée début 2021, l'étude de Métabolisme Urbain vise à mesurer les flux et stocks de ressources à l'échelle métropolitaine, en vue d'identifier des voies d'optimisation pour la gestion des ressources. Elle intègre une **cartographie des acteurs et du foncier potentiellement mobilisable** pour de futures activités circulaires.

Pendant opérationnel de cette étude, le Plan des Plateformes de l'Économie Circulaire a pour objectif de **structurer un réseau d'infrastructures** dédié au réemploi, au reconditionnement et au recyclage des matériaux sur le territoire métropolitain. Il est prioritairement décliné sur le secteur de la construction, porteur d'enjeux exacerbés par les grands projets d'aménagement en cours. La métropole a soutenu le développement de la plateforme de réemploi Solid-R portée par l'association RéaVie à la Courneuve.

ÉCOCONCEPTION ET
CONSOMMATION RESPONSABLE

Autres initiatives :

Mobilités durables : Vélib'Métropole, Schéma Vélo Métropolitain, Métropole Roule propre !, Métropolis (bornes de recharges pour véhicules électriques), Pacte pour une logistique métropolitaine, Zone à faible émission, etc.

Transition énergétique : PCAEM, SARE, plan de solarisation du patrimoine, rénovation énergétique pavillonnaire, ALEC, etc.

Ville verte : Programme Nature 2050, Nature en ville, préservation des forêts, agriculture urbaine, etc.

Education et sensibilisation : Événement Grand Paris Circulaire, G142, Défi Consomm'acteur, etc.

Innovation et bonnes pratiques : Grandpariscirculaire.org, Atlas métropolitain de l'ESS, Innover dans la ville, Fonds Métropolitain pour l'Innovation et le Numérique, Chantier du Centre Aquatique Olympique,

CHAIRE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MÉTABOLISME URBAIN

Lancée en 2019, la Chaire Economie Circulaire et Métabolisme Urbain vise à développer la connaissance relative à l'économie circulaire et au métabolisme urbain, et contribue à l'**évaluation objective des politiques publiques** métropolitaines, tout en inscrivant la MGP dans un **réseau international de recherche**.

Pilotée par l'Université Gustave Eiffel, elle fait l'objet d'un **programme de recherche annuel**. En 2021, les travaux sont notamment centrés sur la mesure et les indicateurs de l'économie circulaire, les politiques publiques innovantes et les modèles économiques du réemploi et du reconditionnement. La chaire développe également un **cycle de formation et des outils d'aide à la décision** à destination des élu.es et agent.es des collectivités de la MGP.

 **Plus d'infos** sur la [Chaire](#)

ÉCOCONCEPTION / RECHERCHE

PROGRAMME ACHATS CIRCULAIRES ET SOLIDAIRES

Mené en partenariat avec l'Institut National de l'Economie Circulaire, l'ObsAR et les Canaux, ce programme constitue un **projet d'accompagnement emblématique** dédié à la prise en compte de l'économie circulaire, sociale et solidaire dans les achats publics et privés.

Suite à l'élaboration d'un premier **guide aux achats circulaires et solidaires**, la seconde édition de ce programme a été lancée en janvier 2021 et s'articule autour de **deux parcours (77 participants) : activation pour les débutants, et accélération pour les organisations avancées** sur des projets d'achats identifiés. A terme, ce programme a vocation à être élargi à l'ensemble des communes et EPT de la métropole (41 en 2021).

APPROVISIONNEMENT DURABLE

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RENNES MÉTROPOLE

 Ille-et-Vilaine (35), Bretagne

 451 762 habitant.es (641 hab /km²)

 [Site de la ville](#)



Lors de l'installation de l'exécutif de Rennes Métropole en juillet 2020, le choix a été fait de formaliser une délégation à l'économie circulaire. C'est Laurent Hamon, Vice-président délégué aux déchets et à l'économie circulaire qui assure le portage de cette politique. Rattachée à la direction déchets et réseaux d'énergie, l'économie circulaire dispose depuis 2021 d'un budget propre de 70 000 euros et se veut abordée de manière transversale en interne afin d'être prise en compte dans l'ensemble des politiques publiques.

Attentive aux besoins et attentes de son territoire, la collectivité initie des projets mais **cherche avant tout à accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches** d'économie circulaire. De nombreux domaines sont explorés, cependant, la métropole est **particulièrement engagée en matière de prévention des déchets et de réemploi**, avec son schéma de développement du réemploi, ainsi qu'en matière d'approvisionnement durable ; son Schéma de Promotion des Achats responsables et la structuration d'une filière construction durable bois en sont de parfaits exemples.

Consciente de ses forces et de ses faiblesses grâce à l'auto-diagnostic « interne » basé sur le référentiel de l'ADEME qu'elle a réalisé en 2019-20, la métropole réalise en 2021 un diagnostic territorial tourné vers les acteurs du territoire, un diagnostic sur l'EIT et engage une étude sur le métabolisme urbain. **Ces études permettront d'engager la rédaction d'une feuille de route pour le mandat** en matière d'ECi et accompagner des nombreux projets dont une plateforme de réemploi du BTP.

 **Schéma de promotion des achats responsables** ([lien](#))

 **Plan Climat Air Énergie Territorial** (2019-2024, [lien](#))


Marie Neuschwander

Directrice Déchets et Réseaux d'Énergie
m.neuschwander@rennesmetropole.fr

AMI CONSTRUCTION BOIS POUR TOUS

Lancé en septembre 2017 par Rennes Métropole, Construction bois pour tous est un appel à manifestation d'intérêt visant à **répondre aux nouveaux enjeux du Plan Local de l'Habitat (PLH) 2015-2020**. Unique en France, cette initiative animée par l'interprofession du bois en Bretagne Abibois cherche à **favoriser l'approvisionnement durable** par le recours à un matériau fiable, local et durable : le bois. Permettant aussi bien de limiter les délais des chantiers que d'intégrer plus facilement les nouveaux logements aux paysages, le recours au bois dans les constructions permet aussi de **créer de nouveaux emplois tout en réduisant l'empreinte carbone**.

 [Plus d'infos](#) sur [l'AMI](#)

**APPROVISIONNEMENT DURABLE
ET ÉCOCONCEPTION**

Autres initiatives :

Éducation & sensibilisation : Ateliers de la Belle Déchette, projet Recycl'Urbain, Ateliers de La Petite Rennes, politique "zéro déchet, zéro gaspillage"

Réemploi : recyclage des ordinateurs par Envie 35, réparation de vélos par La Petite Rennes

Espaces d'échanges : Pôle Territorial de Coopération Économique les écoNauts pour l'innovation sociale, la construction durable et l'économie circulaire dans le bassin rennais

Approvisionnement durable : programme Terre de Sources (labellisation d'achats de cultures durables pour la restauration collective)

Construction : valorisation du sable utilisé pour le filtrage des piscines, construction d'un gymnase en bois et terre crue, réemploi de granits pour la voirie...

ACCOMPAGNEMENT DE LA RESSOURCERIE « LA BELLE DÉCHETTE »

Fondée en décembre 2015 à Rennes et soutenue par la métropole dans le cadre d'une **convention de partenariat**, la Belle Déchette dispose de 2 sites : la boutique du Centre et la boutique « La Réserve ».

En plus de **favoriser le réemploi**, cette ressourcerie cherche à **sensibiliser les habitant.es** du territoire aux questions environnementales et à la prévention des déchets, notamment en organisant des ateliers comme celui sur les emballages zéro déchet.

Enfin, outre la lutte contre le gaspillage passant par une collecte, la valorisation et la vente des objets remis en état à des prix inférieurs, la Belle Déchette cherche aussi à **créer des emplois pérennes** sur le territoire et à aider les personnes à bas revenus.

 [Plus d'infos](#) sur [La Belle Déchette](#)

RÉEMPLOI

GROUPEMENT D'ACTIVITÉS ESS/ÉCO CIRCULAIRE DANS LA ZAC CORROUZE

En 2019, la collectivité a joué un rôle de facilitatrice. Elle a **incité un groupement d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'économie circulaire à candidater à un AMI** visant l'occupation du site Euroshelter, sur la ZAC Courrouze. Le groupement a été retenu. L'économie circulaire est au cœur du projet puisqu'une grande partie des acteurs qui s'installeront intègrent l'économie circulaire à leur modèle d'affaires (ressourcerie, fab lab, scop d'architecture spécialisée sur le bio-sourcé), que l'aménageur se projette sur la construction d'un **bâtiment démonstrateur**, et qu'une **plateforme de réemploi du BTP** va y être installée de manière transitoire.

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

 Seine Maritime (76), Normandie

 499 000 habitant.es (742 hab /km²)

 [Site de la ville](#)



Engagée depuis quelques années sur le thème de la transition écologique qui s'incarne notamment dans la mise en place d'une COP21 locale, **la métropole de Rouen Normandie vient tout juste de définir une stratégie spécifique à l'économie circulaire** en relation avec le SMEDAR, qui sera votée en juillet 2021. Néanmoins, des démarches d'économie circulaire existent déjà notamment dans le domaine des déchets et de l'écologie industrielle et territoriale, grâce entre autres à l'adoption d'un Plan Local de Prévention des déchets (PLPDMA).

Au sein de la collectivité, même si la Transition Sociale et Écologique est rattachée directement à la Direction Générale, **l'économie circulaire est portée dans plusieurs directions** (Déchets, Environnement, Éducation, Développement Économique, Mobilité...). Les différents budgets qui concourent à l'économie circulaire ne sont donc pas agrégés dans un compte identifié.

A l'avenir, la collectivité souhaite continuer à toujours plus améliorer son action dans le domaine de la prévention et du tri des déchets. Le récent lancement de son application '[MonTri](#)' visant à accompagner les habitant.es dans la gestion de leurs déchets s'inscrit dans cette logique.



Délibération du 5 juillet à venir, sur la feuille de route conjointe SMEDAR-MEN



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
(2019, lien [ici](#))



Olivier Gregoris

Directeur de la maîtrise des déchets,
Direction déchets

Olivier.GREGORIS@metropole-rouen-normandie.fr ; 02 32 76 25 41

RESSOURCERIE RESISTES

Née d'un appel à projet de ressourcerie déposé par la métropole, cette **entreprise d'insertion a été pensée pour réparer et revendre les objets dont les gens ne veulent plus**. Elle s'approvisionne aussi bien dans les déchetteries que de dépôts directement faits par les habitant.es sur le site. Grâce à une convention signée entre Resistes et la métropole, les employé.es proposent aussi de faire des déménagements et de récupérer ce que les gens veulent leur laisser. Démontrer qu'il y a un intérêt pour la collectivité à dérouter des déchets dont elle devait payer la gestion vers une autre structure en l'aidant financièrement, était l'un des objectifs de cette initiative. Cela a fonctionné : la **ressourcerie, financée au démarrage par la métropole, est désormais autonome**.

 **Plus d'infos** sur la [ressourcerie](#)

RECYCLAGE ET RÉEMPLOI



Atelier du Club des jardiniers

Autres initiatives :

Points d'apports volontaires pour le recyclage et réemploi textile (Textile, Linge, Chaussures)

Réseau de chaleur « [Smédar Vésuve](#) » avec la création de chaleur par l'incinération de déchets ménagers

LE CLUB DES JARDINIERS

Le club des jardiniers offre ateliers, visites et rencontres conviviales afin de rendre les jardins le plus durable possible. La métropole a accompagné, à travers cette initiative, plus d'une vingtaine de foyers intéressés par le jardinage notamment dans le but de **ne pas produire de déchets végétaux ou de les valoriser par l'échange de bonnes pratiques** (broyage de branches, ne pas ramasser l'herbe ou les feuilles sous les arbres, etc.). Ne pas engendrer de déchets verts permet aussi d'éviter leur ramassage.

 **Plus d'infos** sur le [club](#)

VALORISATION DES BIODECHETS

APPLICATION « MONTRI »

La métropole a lancé une application gratuite web et mobile Montri en expérimentation sur cinq de ses communes depuis début 2021, et prévoit de l'élargir à l'ensemble de son territoire en juillet 2021. L'initiative vise à **accompagner les habitant.es de manière efficace dans la gestion de leurs déchets en fournissant les informations nécessaires** pour promouvoir les bonnes pratiques. Localiser les points de collecte, scanner un article afin de connaître les consignes de tri, faire un signalement de dépôts sauvages, demander un nouveau contenant etc., sont autant de services que l'application, fournie par l'entreprise Uzer à la collectivité, entend offrir. Cet outil pédagogique permet de réduire les erreurs de tri et d'**établir un dialogue direct entre les citoyen.nes et la métropole sur la problématique des déchets**. A l'avenir, de nouvelles fonctions pourraient être mises en œuvre afin de garantir un système de gratification pour valoriser le geste de tri.

 **Plus d'infos** sur l'application [ici](#)

TRI ET BONNES PRATIQUES

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SAINT ÉTIENNE MÉTROPOLE

 Loire (42), Auvergne-Rhône-Alpes

 404 320 habitant.es (560 /km²)

 [Site de la métropole](#)



Appréhendée de manière transversale entre toutes les directions, et multi-partenariale, incluant tous les acteurs du territoire, l'économie circulaire s'inscrit dans une démarche globale de politique de développement durable du territoire de la métropole. Depuis de nombreuses années, Saint-Etienne Métropole conduit des actions dans le domaine de l'économie circulaire. Lors du conseil métropolitain du 3 décembre 2020, **Saint-Etienne Métropole s'est dotée d'une stratégie** pour confirmer et aller plus loin dans son engagement en faveur de l'économie circulaire.

Saint-Etienne Métropole a été retenue aux côtés du territoire du Pilat à l'appel à projet 2020 « économie circulaire » de la Région Auvergne Rhône-Alpes destiné aux Territoires à Énergie positive. L'objectif de la métropole est de déployer des actions concrètes dans le domaine de l'économie circulaire au cours des trois prochaines années, **en collaboration avec le Parc du Pilat et les Communautés de Communes des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien**.

La collectivité poursuit son engagement et atteint le premier palier du label ECI de l'ADEME en janvier 2021 en se servant notamment de son référentiel comme feuille de route. Depuis 2020, de nouvelles ambitions se sont développées pour donner une place encore plus explicite à l'économie circulaire au sein des préoccupations de la métropole ; **une vice-présidente élue, une responsable de service et une chargée de mission énergie climat et ECI ont par exemple été désignées**. Pour le futur, l'objectif est d'aller plus loin dans les actions en faveur du

changement de comportement, de la préservation des ressources, de la consommation plus durable, et dans l'accompagnement des nombreux acteurs qui viennent solliciter la collectivité, en s'appuyant sur les paliers du label économie circulaire de l'ADEME.



Engagement de Saint Étienne Métropole en faveur de l'ECi

Délibération du Conseil métropolitain
(3 décembre 2020, lien [ici](#))

Cyrine Makhoulf

Élue déléguée à la transition écologique, l'ESS et l'ECi

cyrine.makhoulf@saint-etienne.fr

Laëtitia Tazi

chargée de mission économie circulaire, Service Education au DD et au Numérique

laetitia.tazi@saint-etienne-metropole.fr

Service : 04 27 40 54 65



PLAN NUMÉRIQUE A L'ÉCOLE 2016-2021

La métropole a décidé d'équiper ses écoles de matériel informatique reconditionné, dont 7 000 ordinateurs, dans le cadre d'un marché passé avec Envie Loire, une entreprise d'économie sociale et solidaire qui répare et reconditionne des appareils électroniques dans le département. Outre le développement des activités de réemploi, **l'objectif est aussi de favoriser le travail en insertion** par le biais de certaines clauses du marché public. Le budget de l'opération a donc été optimisé tout en réduisant son bilan carbone grâce à la favorisation de l'allongement de la durée de vie de matériel d'occasion, évitant l'achat de neuf.

Le projet, inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement, a eu son budget propre et pu bénéficier, entre autres, de financements de l'Union Européenne (FEDER) et du ministère de l'éducation.

 **Plus d'infos** sur le [Plan numérique](#)

ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

Autres initiatives :

Sensibilisation et formation des publics (Plan d'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable pour le jeune public, Semaine DD)

Accompagnement à la consommation responsable

Soutien à la mise en place de circuits courts alimentaires

Accompagnement des communes dans les marchés de restauration collective pour favoriser l'introduction de produits bio et/ou locaux

Actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire

Plan Alimentaire Territorial : Saint-Etienne Métropole a délibéré le 28 janvier 2021 pour l'élaboration d'une stratégie alimentaire et la candidature à l'appel à projets national « PAT en émergence », publié dans le cadre du Plan de Relance

Soutien aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

Partenariat avec Citiz pour développer l'auto-partage

Soutien à la réalisation de l'annuaire des artisans réparateurs développé par l'ADEME et les chambres de métiers et de l'artisanat et valorisation du label Répar'Acteurs

Soutien au développement de la filière bois local sur toute la chaîne de valeur en lien avec la charte forestière du Pilat

Valorisation du biogaz issu des boues de la station d'épuration Furania etc.

PLATEFORME ÉCO-ÉVÈNEMENTS

Comment organiser un événement tout en essayant de limiter son impact sur l'environnement ? La Métropole propose une solution de plateforme éco-événements en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne et l'ACI Parc de Montaud avec une gamme de matériel à réserver en ligne (poubelles de tri bi et tri-flux, toilettes sèches, gobelets réutilisables, mâts éclairants à led, vélo-cargo, etc.).

Ces équipements sont **prêtés aux organisateurs d'événements du territoire de Saint-Etienne Métropole** (associations, communes) **en contrepartie d'une participation aux frais de fonctionnement** de la plateforme et d'une caution. L'événement doit obligatoirement avoir lieu sur le territoire de SEM.

Un guide pour la mise en œuvre d'événements éco responsables accompagne cette plateforme. De l'éco-conception à l'économie de la fonctionnalité en passant par la promotion d'une consommation responsable, cette initiative s'inscrit pleinement dans une recherche de circularité qui sensibilise autant organisateurs que participants.

 **Plus d'infos** sur la [plateforme](#)

ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

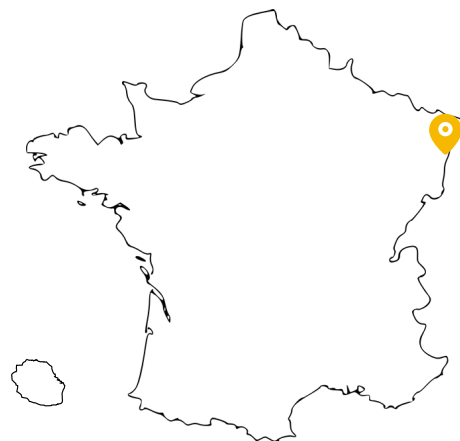
DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

 Bas-Rhin (67), Grand Est

 494 090 habitant.es (1 463 /km²)


 [Site de la métropole](#) ; site prévention déchets [Objectif Z](#)



Rattachée à la direction « économie et attractivité », l'économie circulaire à l'Eurométropole de Strasbourg est avant tout **envisagée autour des enjeux d'innovation et d'attractivité et de la dimension économique**. Dans ce cadre, elle vise avant tout à réduire l'impact environnemental du territoire tout en conservant une dimension sociale et en s'inscrivant au cœur de la stratégie économique de la métropole. Mais l'économie circulaire est aussi abordée de manière transversale avec un travail conjoint avec la direction de l'environnement et des déchets et celle de la construction et du patrimoine bâti.

Suite à la mise en place entre 2010 et 2015 d'un Programme Local de Prévention ayant permis de réduire de 7% les déchets produits, **l'Eurométropole de Strasbourg a ensuite été labellisée « territoire zéro déchet, zéro gaspi »**, menant dans ce cadre de nombreuses actions, notamment de prévention des déchets, afin de se poser comme territoire exemplaire.

Lauréate du premier palier du label Économie circulaire « Engagé en faveur de l'économie circulaire » de l'ADEME en septembre 2020, l'Eurométropole de Strasbourg affiche une volonté de poursuivre ces efforts **en mettant en œuvre les actions définies par sa feuille de route (FREC)**. Elle a également signé un contrat d'objectif Economie circulaire avec l'ADEME pour la période 2020-2024.

 **Strasbourg, un territoire, une vision, un futur** (2021, [lien ici](#))

 **Plan Climat Air Energie Territorial** ([lien ici](#))

Philippe Portelli

Chef du service ESRI - Direction du Développement économique et de l'attractivité

philippe.portelli@strasbourg.eu

03 68 98 65 60



COOPÉRATIONS LOCALES ET ENVIRONNEMENTALES EN SYNERGIES (CLES)

Financeur initial de l'initiative CLES (Coopérations Locales et Environnementales en Synergies) située autour du port de Strasbourg, l'eurométropole de Strasbourg se positionne comme un **acteur majeur dans le développement de l'écologie industrielle et territoriale** sur son territoire, apportant aujourd'hui un soutien technique en matière de communication. Le projet CLES vise à développer des synergies entre des **entreprises volontaires de la zone portuaire** et repose sur trois objectifs : favoriser l'ancrage local, renforcer la compétitivité des entreprises et réduire l'impact environnemental dû aux activités des entreprises. Grâce à l'engagement de 26 entreprises, 14 synergies structurantes ont pu voir le jour comme la mutualisation de la réparation des palettes de bois ou celle des achats de consommables et de services. Ainsi, en plus de réduire les coûts (350 000 euros d'économies directes et indirectes pour 2020), l'initiative CLES permet aux entreprises de s'engager dans le réemploi et de réduire leurs émissions de CO2 (59 tonnes évitées en 2020).

Le **dispositif CLES est aujourd'hui lancé sur une autre zone d'activités**, l'Ecoparc Rhénan à Reistett, issu de la reconversion d'une ancienne raffinerie pétrolière.



ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE & TERRITORIALE

Autres initiatives :

Soutien à l'achat de composteurs ([lien](#))

Récupération des biodéchets des restaurateurs pour en faire du compost par l'association [Sykle](#)

La nouvelle Douane, produits fermiers en centre ville de Strasbourg ([lien](#))

SITE INTERNET « OBJECTIF Z »

Mis en place par l'Eurométropole de Strasbourg, ce site internet nommé "Objectif Z" s'inscrit dans le cadre du label "territoire zéro déchet, zéro gaspi". Créé dans l'optique d'atteindre un **objectif de 65% de déchets revalorisés ou recyclés**, il se présente comme un défi lancé à tous les acteurs du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. En plus de réexpliquer l'intérêt du zéro déchet, Objectif Z donne des conseils pour réduire, réutiliser et recycler ses déchets. Ce site regroupe enfin les lieux incontournables du zéro déchet.

Plus d'infos sur le site [ici](#)

ZÉRO DÉCHET

SPASER, SIEG ET RÉEMPLOI DE MOBILIER

Créé par l'Eurométropole de Strasbourg en 2016 pour **favoriser le réemploi et le recyclage dans la filière « textiles, linge et chaussures »**, il a été décidé que le Service d'Intérêt Économique Général (SIEG) dédié serait reconduit pour 5 ans et qu'un nouveau serait **créé pour le mobilier, les objets divers et le bric-à-brac**. Inscrit dans le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) et reposant sur un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Eurométropole, ce nouveau SIEG permettra de mener des initiatives similaires à celle de la pépinière de HautePierre en 2018 qui a mobilisé différents acteurs du réemploi pour réaménager l'espace de restauration, les espaces conviviaux et les terrasses de la pépinière.

Plus d'infos [ici](#), [ici](#) et [là](#)

RÉEMPLOI ET RECYCLAGE DES TEXTILES

DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉTROPOLE

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

📍 Var (83), Provence-Alpes Côtés D'Azur

👤 440 000 habitants (1198 /km²)

🔗 [Site de la métropole](#)



L'économie circulaire est une démarche récente sur la métropole, considérée principalement sous l'aspect déchets : collecte, traitement, valorisation. L'étape suivante a été d'adopter une démarche de développement durable dans l'ensemble des programmes de construction et d'aménagement, avec notamment la conception des ÉcoQuartiers du Chalucet et du Front-Pré. Après la création d'un poste de chargé de mission économie circulaire, **l'objectif est maintenant la mise en place d'une véritable politique économique de l'économie circulaire.**

La Chambre de commerce et d'industrie du Var et l'Union patronale du Var ont par ailleurs initié le Parlement varois des entreprises, collectif duquel est née l'association Var Economie Circulaire en 2018, basée à Toulon.

Aujourd'hui, l'association compte une cinquantaine de membres pour une trentaine de structures qui peuvent ainsi **bénéficier d'un accompagnement individuel pour bâtir leur plan d'actions** d'économie circulaire.



Parvis de l'éco-quartier du Chalucet



Philippe Schiltz

Chargé de mission pour les questions climatiques et économie circulaire
pschiltz@metropoletpm.fr, 06 20 41 94 34

Christine Morice

DGA Développement durable et valorisation du territoire
cmorice@metropoletpm.fr

Boris Bernabeu

DGA Économie Innovation et attractivité du territoire
bbernabeu@metropoletpm.fr

LE RÉSEAU DE THALASSOTHERMIE

La Métropole a mis en place un réseau de thalassothermie permettant d'**alimenter le réseau de chaleur et de froid à 75% par une énergie renouvelable et inépuisable**, la mer Méditerranée. L'émission de 1149 tonnes de CO2 par an est ainsi évitée et près de 10 000 habitants et habitantes bénéficient d'un chauffage et d'une énergie propre dans la commune de La Seyne sur Mer.

Une boucle d'eau tempérée relie la station d'échange à des pompes à chaleur installées au sein des bâtiments raccordés. Ces pompes augmentent ou diminuent la température de l'eau de la boucle, captée dans la mer, selon les besoins et les saisons. L'eau produit ainsi chauffage, climatisation et eau chaude sanitaire. **La chaleur issue de la production de climatisation est récupérée** pour alimenter le réseau dans une logique circulaire.

ÉNERGIE PROPRE



Remise du prix Eco Masterclass aux Alchimistes, lauréats de la 3e place

Autres initiatives :

Association Var Economie Circulaire, lien [ici](#).

Eco-quartiers: Eco-quartier du Chalucet, exemplaire d'un point de vue environnemental et récompensé du label Bâtiments Durables Méditerranée pour ses Beaux-Arts et sa Médiathèque, et EcoQuartier du Front-Pré.

LE CONCOURS ECO MASTERCLASS

Eco Masterclass est un concours organisé par Toulon Provence Méditerranée en partenariat avec Veolia, Rétis et l'ADEME, récompensant des **entreprises et associations innovantes dans les milieux de l'ECi, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité**.

En plus du prix financier offert aux démarches retenues par le jury, ce concours a permis aux personnes participantes de **se rencontrer et d'échanger avec d'autres acteurs qualifiés dans ces domaines** afin de profiter de leurs expériences et expertise.

Les deux lauréates en 2020 étaient l'association Coiffeurs Justes, qui récupère des cheveux des salons de coiffure pour réaliser des boudins qui captent les pollutions hydrocarbures, et l'association L'économe, qui collecte fruits et légumes invendus pour les distribuer à des associations caritatives.

 **Plus d'infos** sur le [concours](#)

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

LES ALCHIMISTES

Association lauréate du 3ème prix du concours Eco Masterclass en 2020 qui propose aux particuliers et particulières, aux entreprises mais aussi aux collectivités des **solutions de compostage locales et solidaires pour valoriser les déchets organiques**. L'association organise la collecte des déchets et le compost qui est créé est revendu dans un des points de vente localisable, entre autres, sur cette [carte](#).

VALORISATION DES BIODÉCHETS



DÉMARCHES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UNE ÉTUDE RÉALISÉE
POUR FRANCE URBAINE

École urbaine de Sciences Po

Master Stratégies territoriales et urbaine

Master Governing Ecological Transitions in European Cities

Projet collectif - Année 2020-2021

Orianna Charbonnier, Lucile Evrard, Maëva Fleytoux,
Camille Liger, Jeanne Monin et Joanna Taieb

SciencesPo

ÉCOLE URBAINE

117 boulevard Saint-Germain 75006 Paris

+33 (0)1 45 49 50 50

ecole.urbaine@sciencespo.fr

www.sciencespo.fr/ecole-urbaine/fr

FRANCE 
URBAINE
MÉTROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES

22 rue Joubert 75009 Paris

+33 (0)1 44 39 34 56

franceurbaine@franceurbaine.org

www.franceurbaine.org